

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 448

24 mars 2007

SOMMAIRE

AAM International S.à r.l.	21495	Lued S.A.	21501
Almalux S.à r.l.	21497	Marline Holding S.A.	21499
Amas Holding	21494	M.B.C. Luxembourg	21486
audit.lu	21494	MEDILAB Luxembourg S.A.	21502
Bomec Holding S.A.	21487	MEDILAB Luxembourg S.A.	21495
Café Silva Costa Sàrl	21492	MGV II S.A.	21492
Caret EB S.à r.l.	21493	Moorgarth Properties (Luxembourg) S.à r.l.	21489
Centrale Electrique Franco-Luxembourg-geoise S.à r.l.	21493	Nemani S.A.	21499
Diamond Shamrock S.à r.l.	21503	OCM Luxembourg EPOF S.à r.l.	21496
DuPont International (Luxembourg) S.C.A.	21487	Plastiche Holding S.à r.l.	21486
DU Turkish Private Equity Opportunities I, S.C.A., SICAR	21488	Promobe Finance	21499
EAVF WGS SCS	21500	Promvest S.A.	21486
Edma Capital S.à r.l.	21488	Radici Group Lux S.A.	21501
Euro-Build S.A.	21491	Repco 13 S.A.	21496
European Executive Services S.à r.l.	21491	Repco 17 S.A.	21504
Federica International S.A.	21489	Repco 24 S.A.	21497
Federica International S.A.	21489	Repco 26 S.A.	21495
Finpresa S.A.	21492	Repco 28 S.A.	21504
F.R.A.L. Holding S.A.	21496	Repco 29 S.A.	21503
Garage Auto Santos S. à r.l.	21490	S.A. pour le transport de produits pétroliers	21487
Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A.	21492	Scanprop Holding S.A.	21488
Green Energy Investments S.à r.l.	21494	Step Luxco	21458
Indiact S.à r.l.	21493	S. Vallaeyes & Cie	21490
Ingram Micro Luxembourg	21501	Top-Investments	21489
Integrated Resources S.à r.l.	21502	TPM Holding S.A.	21503
International Telecom S.à r.l.	21488	Trizec 3 S.à r.l.	21498
Jamblin Company S.A.	21504	Turkish Privatization Investors S. à r.l. ...	21502
		USK & P S.A.	21498

Step Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 122.605.

In the year two thousand and six, on the twenty-second of December.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of STEP LUXCO (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 4 December 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is opened at 4 p.m., with Mr. Gildas Le Pannéer, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Ms. Flora Gibert, jurist, with professional address in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Creation of different classes of shares divided into class A ordinary shares (the «Class A Ordinary Shares»), class B ordinary shares (the «Class B Ordinary Shares») and management share(s) (the «Management Share(s)»);

2. Conversion of the existing twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) ordinary shares owned by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., a limited partnership governed by the laws of the state of Delaware, having its registered office at 350, Park Avenue, New York, NY, 10022, U.S.A., registered with the Secretary of State of the state of Delaware under number 3752318, into twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) Class A Ordinary Shares, and the existing twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares owned by VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., a limited partnership governed by the laws of the state of Delaware, having its registered office at 350, Park Avenue, New York, NY, 10022, U.S.A., registered with the Secretary of State of the state of Delaware under number 3856409 into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Ordinary Shares;

3. Increase of the share capital of an amount of three hundred twenty-one thousand three hundred eighty-six pound sterling (GBP 321,386.-) in order to increase it from its current amount of twenty-five thousand pound sterling (GBP 25,000.-) up to three hundred forty-six thousand three hundred eighty-six pound sterling (GBP 346,386.-) through the issuance of two hundred ninety-eight thousand three hundred seventeen (298,317) Class A Ordinary Shares, having a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each, and twenty-three thousand sixty-nine (23,069) Class B Ordinary Shares, having a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each;

4. Amendment of the Company's purpose as follows:

«The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and any other form of investment, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations.

The Company may further guarantee, grant loans, issue any kind of securities (including, but without limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates or other debt or equity securities) or otherwise assist the Target and any other entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, or financial activities, or enter into any kind of agreement or contract, which it may deem useful in accomplishment of its purpose.»

5. Amendment of the provisions of redeemable shares providing for the requirement of an approval by the holder of a majority of the outstanding Ordinary Shares, for the redemption of redeemable shares and the calculation of the redemption price for the executive shareholders;

6. Call option in favour of the Company and certain investors granted by the executive shareholders in case of a termination of employment or consultancy agreement;

7. Amendment of the authorised share capital of the Company and authorization of the manager to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized share capital without reserving a preferential subscription right to the existing shareholders;

8. Temporary restrictions on the transfer of securities issued by the Company;

9. Full restatement of the articles of incorporation of the Company;

10. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the

same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to create shares divided into class A ordinary shares (the «Class A Ordinary Shares»), class B ordinary shares (the «Class B Ordinary Shares») and management share(s) (the «Management Share(s)»), which are more precisely specified in the new articles 6.1 to 6.4 of the articles of incorporation.

Second resolution

The general meeting decides to convert the existing twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) ordinary shares owned by VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., prenamed, into twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) Class A Ordinary Shares and the existing twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares owned by VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., prenamed, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Ordinary Shares.

Third resolution

The general meeting decides to increase the share capital of the Company of an amount of three hundred twenty-one thousand three hundred eighty-six pound sterling (GBP 321,386.-) in order to increase it from its current amount of twenty-five thousand pound sterling (GBP 25,000.-) up to three hundred forty-six thousand three hundred eighty-six pound sterling (GBP 346,386.-) through the issuance of two hundred ninety-eight thousand three hundred seventeen (298,317) Class A Ordinary Shares, having a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each, and twenty-three thousand sixty-nine (23,069) Class B Ordinary Shares, having a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

The two hundred ninety-eight thousand three hundred seventeen (298,317) Class A Ordinary Shares have been subscribed as follows:

- Forty-eight thousand eight hundred sixty-nine (48,869) Class A Ordinary Shares have been subscribed by Mr. David Docherty, residing at Serge Hil, Bedmond Herts, WD5 0RY, for a total amount of eighty-three thousand seven hundred eleven pound sterling (GBP 83,711.-) through a contribution in cash;

- Twenty thousand three hundred forty-one (20,341) Class A Ordinary Shares have been subscribed by Mr. Remy Minute, residing at 7 A Balham Grove, London, SW12 8A2, for a total amount of thirty-seven thousand four hundred six pound sterling (GBP 37,406.-) through a contribution in cash;

- One hundred sixty thousand three hundred seventy-five (160,375) Class A Ordinary Shares have been subscribed by Mr. Keith Macmillan, Chairman, born on 13 February 1947 in Scarborough residing at Buskers End Tring, Herts HP23 6JZ, for a total amount of one hundred sixty thousand three hundred- seventy-five pound sterling (GBP 160,375.-) through a contribution in kind consisting of one hundred sixty thousand three hundred seventy-five (160,375) subordinated fixed rate unsecured loan notes having each a denomination of one pound sterling (GBP 1.-) in nominal amount, issued by STEP TOPCO LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at KIRKLAND & ELLIS INTERNATIONAL LLP, 30 St Mary Axe, London EC3A 8AF registered with the registrar of companies under number 5994591 («Topco Loan Notes»);

- Sixty-eight thousand seven hundred thirty-two (68,732) Class A Ordinary Shares have been subscribed by Mr. Gail Boardman, Chief Executive Officer, born on 18 February 1969 in Croydon residing at 60 Dallin Road, London SE18 3NU, for a total amount of sixty-eight thousand seven hundred thirty-two pound sterling (GBP 68,732.-) through a contribution in kind consisting of sixty-eight thousand seven hundred thirty-two (68,732) Topco Loan Notes;

The twenty-three thousand sixty-nine (23,069) Class B Ordinary Shares have been subscribed as follows:

- Sixteen thousand two hundred eighty-nine (16,289) Class B Ordinary Shares have been subscribed by Mr. David Docherty, residing at Serge Hil, Bedmond Herts, WD5 0RY, for a total amount of sixteen thousand two hundred eighty-nine pound sterling (GBP 16,289.-) through a contribution in cash;

- Six thousand seven hundred eighty (6,780) Class B Ordinary Shares have been subscribed by Mr. Remy Minute, residing at 7A Balham Grove, London, SW12 8A2, for a total amount of six thousand seven hundred eighty pound sterling (GBP 6,780.-) through a contribution in cash;

The value of the aforementioned contributions in kind has been described by a report of GRANT THORNTON, REVISION et CONSEILS S.A. in Luxembourg, dated 22 December 2006, which will remain attached to the present notarial deed.

The conclusion of this report is the following:

«Nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value attributed to the contribution is not at least equal to the number and the par value of the 229,107 new class A Ordinary - Shares of STEP LUXCO S.C.A. to be issued in exchange.»

The proxyholder is authorised to subscribe the new shares in the name and on behalf of the subscribers. The total contribution of three hundred seventy-three thousand two hundred ninety-three pound sterling (GBP 373,293.-) is allocated to the share capital for an amount of three hundred twelve thousand three hundred eighty-six pound sterling (GBP 312,386.-) and to the share premium account for an amount of fifty-one thousand nine hundred seven pound sterling (GBP 51,907.-).

Fourth resolution

The general meeting decides to amend the corporate purpose of the Company and therefore resolves to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

« **Art. 4.** The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and any other form of investment, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations. The Company may further guarantee, grant loans, issue any kind of securities (including, but without limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates or other debt or equity securities) or otherwise assist the Target and any other entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, or financial activities, or enter into any kind of agreement or contract, which it may deem useful in accomplishment of its purpose.»

Fifth resolution

The general meeting decides to amend the current provisions on redeemable shares as set out in the current articles of association in order to provide for the requirement of an approval by the holder of a majority of the outstanding Ordinary Shares for the redemption of redeemable shares and the calculation of the redemption price to be paid on redeemable shares held by the executive shareholders.

Sixth resolution

The general meeting decides to approve the call option mechanism in favour of the Company and certain investors granted by the executive shareholders in case of a termination of employment or consultancy agreement, as more specifically set out in section 6.6 of the amended and restated articles of association. Mr. David Docherty and Mr. Remy Minute, as executives, expressly approve the granting of the call option.

Seventh resolution

In order to reflect the existence of the two classes of shares, Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares, the general meeting decides to amend the number of shares issuable under the authorised share capital by providing for an authorised share capital of five hundred million pound sterling (GBP 500,000,000.-) represented by four hundred million (400,000,000) Class A Ordinary Shares and one hundred million (100,000,000) Class B Ordinary Shares instead of an authorised share capital of five hundred million pound sterling (GBP 500,000,000.-) represented by five hundred million (500,000,000) ordinary shares without distinction of classes of shares.

The general meeting confirms the previously granted authorisation to the sole manager to suppress the subscription right within the limit of the authorised share capital.

Eight resolution

The general meeting decides to restrict the transferability of the shares of the Company by providing that any transfer of shares may, within 10 years from the date of the present notarial deed, only be made upon prior approval of the sole manager, except for a transfer to be a permitted transfer as set out in section 7.3 of the amended and restated articles of association.

Ninth resolution

As a consequence of the above mentioned action and amendments, the general meeting resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

Chapter I. - Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of STEP LUXCO (hereinafter the «Company»).

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the central administration of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and any other form of investment, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations.

The Company may further guarantee, grant loans, issue any kind of securities (including, but without limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates or other debt or equity securities) or otherwise assist the Target and any other entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, or financial activities, or enter into any kind of agreement or contract, which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 5. Shareholders Liability. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share capital - Shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1. Subscribed Capital.

The Company has a subscribed capital of three hundred forty-six thousand three hundred eighty-six pounds Sterling (GBP 346,386.-) represented by fully paid up shares, consisting of:

(a) Three hundred twenty-three thousand three hundred sixteen (323,316) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one pound Sterling (GBP 1.-) each;

(b) Twenty-three thousand sixty-nine (23,069) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one pound Sterling (GBP1.-); and

(c) One (1) Manager Share with a nominal value of one pound Sterling (£1).

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. Subject to Article 6.8, no shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law or otherwise agreed by the shareholders from time to time.

6.2. The Class A Ordinary Shares.

(a) Description. All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.3. The Class B Ordinary Shares.

(a) Description. All Class B Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B Ordinary Shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.4. The Manager Share(s).

(a) Description. All Manager Share(s) shall be identical in all respects. All Manager Share(s) shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Manager Share(s).

(b) Voting Rights. Each Manager Share(s) will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.5. Redemption; Convertibility.

(a) Redeemable Shares. The Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with the provision of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as non-redeemable Ordinary Shares, if any. Subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of redeemable shares of each class held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company. The redemption may take place pursuant to a resolution passed by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise in these Articles or by a written agreement which may be entered into among the shareholders, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager(s), or by such person appointed by the Manager(s), on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager(s) shall regard as fair and equitable. Any such valuation must be approved by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager(s) that is approved by a majority of the shareholders of the Company shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company at least 20 days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Ordinary Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Ordinary Shares to the Company for redemption and the projected date of the general meeting of shareholders resolving on the redemption of Ordinary Shares and the valuation of the redemption price, as provided for in Articles 6.5(a) and 6.5(c). Each holder of Ordinary Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Ordinary Shares to the Company. The redemption price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Ordinary Shares of one specific class shall not be convertible into any other class of Ordinary Shares.

6.6. Right to Purchase Certain Ordinary Shares.

(a) Call Option. In the event that (i) the Company or any of its Subsidiaries shall deliver to an Executive a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement (a «Termination Notice») or (ii) an Executive is no longer employed by, or party to any consulting agreement with, or serving as a director of, the Company or any of its Subsidiaries for any reason (the earlier of (x) the date of such Executive's termination of employment, consultancy or service as a director and (y) the date of delivery of such Termination Notice being referred to herein as the «Termination Date»), such Executive's Executive Securities, whether held by such Executive or by one or more of his or her Permitted Executive Transferees, will be subject to purchase at the Call Option Price by either the Company, or at the Manager's discretion, the VSS Investors, or by such other Persons as the VSS Investors may identify, pursuant to the terms and conditions set forth in this Article 6.6 (the «Call Option»).

(b) Call Option Exercise Procedures. In the event that the Manager decides in its sole discretion in accordance with Article 6.6(a) that the VSS Investors shall have the right to purchase the Executive Securities subject to the Call Option, it shall, within 45 days of the Termination Date of the relevant Executive, deliver written notice to the VSS Investors setting forth the name of such Executive and the Termination Date. The Company and/or the VSS Investors may elect to exercise the right to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities pursuant to the Call Option by delivering written notice (the «Call Option Exercise Notice») to the holder or holders of such Executive's Executive Securities within 180 days after such Executive's Termination Date (the «Call Option Exercise Period»). The Call Option

Exercise Notice will set forth the amount of such Executive's Executive Securities to be acquired from such holder(s), the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities and the time and place for the anticipated closing of the transaction. If any of the Executive Securities is held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the Company or the VSS Investors shall purchase the Executive Securities elected to be purchased from such holder(s) of Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of such Call Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Ordinary Share). Assignment Rights. If the Company or the VSS Investors shall have elected to exercise the Call Option and to purchase Executive Securities, then at any time prior to the closing of such transaction, the Company or the VSS Investors may offer such departing Executive's Executive Securities to any New Executive(s) (if any) in such amount(s) as the VSS Investors so determine in their full discretion. Such offer shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option.

(d) Closing. The closing of the transactions contemplated by this Article 6.6 will take place on the date designated by the Company and/or the VSS Investors as applicable. The VSS Investors, the New Executives and/or the Company, as the case may be, will pay for the Executive Securities to be purchased pursuant to the Call Option by delivery of a cheque or a wire transfer of immediately available funds or, where applicable, by way of a promissory note, in each case payable to the holder of such Executive Securities in the aggregate amount equal to the purchase price for such Executive Securities. Any promissory note shall, unless the VSS Investors elect to make prepayment, be payable on a Sale of the Company or, if earlier, on the effective date of a Public Offering or Public Sale. The VSS Investors, the New Executives and/or the Company, as the case may be, shall receive customary representations and warranties from each seller regarding their capacity to sell the Executive Securities to the relevant purchaser and that such seller has good and marketable title to the Executive Securities to be transferred free and clear of all liens, claims and other encumbrances. If the Company purchases any Executive Securities subject to the Call Option allocated to it, the Securities so acquired shall be redeemed in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

(e) Offer to Investing Individuals. If, following any exercise of the Call Option by the VSS Investors, the VSS Investors have not: (i) within 6 months of the date of the Call Option Exercise Notice, notified the Investing Individuals of their intention to offer any of the Securities acquired by them pursuant to the Call Option («Called Securities») to a Person who is at that time an Executive or a candidate to become an Executive; or (ii) within 12 months of the date of the Call Option Exercise Notice, sold all of the Called Securities to any such Person, then without undue delay the VSS Investors shall offer to sell to each Investing Individual at the Call Option Price such proportion of the Called Securities which have not been sold to an Executive pursuant to this Article 6.6(e) as that Investing Individual would have been able to purchase had the Call Option been exercisable jointly by all VSS Investors and Investing Individuals pro rata to the Securities of each class of Called Securities held by each of them at the date of the Call Option Exercise Notice.

(f) Termination of Repurchase Right. The rights of the Calling Person to purchase Executive Securities pursuant to this Article 6.6(f) shall terminate upon the completion of a Sale of the Company.

6.7. Distributions to Shareholders. If any Distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law, in the following manner and priority:

(a) The Class A Ordinary Shareholders shall be entitled to receive, or be allocated, as applicable, all Distributions made by the Company with respect to its Ordinary Shares on a pari passu basis («Class A Ordinary Shareholder Distributions»), and such Class A Ordinary Shareholder Distributions shall be allocated pro rata regardless of a holder's relevant Accretion Percentage among the Class A Ordinary Shareholders based on the number of Class A Ordinary Shares held by each such holder; provided, that all allocated distributions pursuant to this Article 6.7(a) shall be paid to each Class A Ordinary Shareholder in an amount equal to the Class A Ordinary Shareholder Distributions apportioned to such holder multiplied by the holder's relevant Accretion Percentage through and including such payment date.

(b) After:

(i) the VSS Investors and their Affiliates shall have received Aggregate Distributions (including, for the avoidance of doubt, amounts distributed to the VSS Investors pursuant to Article 6.7(a) above): (x) in an amount equal to or greater than two (2) times the aggregate amount invested by the VSS Investors to acquire the VSS Securities; and (y) as of the date of any Distribution, including the proceeds of such Distribution, realized an IRR in excess of 30% (thirty percent) on their investment in VSS Securities; and

(ii) the Investing Individuals shall have received Aggregate Distributions (including, for the avoidance of doubt, amounts distributed to the Investing Individuals pursuant to Article 6.7(a) above): (x) in an amount equal to or greater than two (2) times the aggregate amount invested by the Investing Individuals to acquire the Investing Individual Securities; and (y) as of the date of any Distribution, including the proceeds of such Distribution, realized an IRR in excess of 30% (thirty percent) on their investment in Investing Individual Securities,

the Class B Ordinary Shareholders shall be entitled to receive or be allocated, as applicable, all Distributions made by the Company with respect to its Ordinary Shares on a pari passu basis («Class B Ordinary Shareholder Distributions»), and such Class B Ordinary Shareholder Distributions shall be allocated pro rata regardless of a holder's relevant Accretion Percentage among the Class B Ordinary Shareholders based on the number of Class B Ordinary Shares held by each such

holder; provided, that all such allocated distributions shall be paid to each Class B Ordinary Shareholder in an amount equal to the Class B Ordinary Shareholder Distributions allocated to such holder multiplied by the holder's relevant Accretion Percentage through and including the relevant payment date until the Class B Ordinary Shareholders have received or been allocated an aggregate amount of Distributions equal to the product of (x) the aggregate amount of Distributions made to the Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares multiplied by (y) a fraction, the numerator of which is the aggregate number of Class B Ordinary Shares outstanding as of the date of the relevant Distribution and the denominator of which is the aggregate number of Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares outstanding as of the date of the relevant Distribution. Thereafter, the Class A Ordinary Shareholders, the Class B Ordinary Shareholders and the Manager Share(s) shall be entitled to receive or be allocated, as applicable, all Distributions made by the Company (the «Residual Distributions») with respect to its Ordinary Shares on a pari passu basis, and such Residual Distributions shall be allocated pro rata regardless of a holder's relevant Accretion Percentage among the Class A Ordinary Shareholders, the Class Ordinary B Shareholders and the Manager Share(s) based on the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares and the Manager Share(s) held by each such holder provided that all such allocated Distributions shall be paid to each Ordinary Shareholder in an amount equal to the Residual Distributions apportioned to such holder multiplied by the holder's relevant Accretion Percentage through and including such payment date.

(c) Any amount of allocated distributions not paid to any Ordinary Shareholder pursuant to Article 6.7(a) and 6.7(b) shall be recorded as a liability of the Company payable to such holder, and cash in respect of such liability shall be segregated into a reserve account owed to the same holder otherwise entitled to receive such distribution (each, an «Unvested Distribution Amount»). Each Ordinary Shareholder's Unvested Distribution Amount shall be paid ratably, annually on the relevant Executive's Relevant Anniversary or the next Business Day until the relevant Executive's Accretion Percentage equals 100% (and the Company's associated liability shall be reduced accordingly). In the event that neither the Executive who subscribed for or purchased the Ordinary Shares, as applicable, nor any of such Executive's Permitted Transferees holds such Ordinary Shares any longer, then the remaining Unvested Distribution Amount attributable to such Executive's Ordinary Shares shall be re-allocated to the Company and the associated liability of the Company shall be extinguished accordingly.

6.8. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in the manner set forth in Article 6.7 above. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.8, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.9. Authorised Capital.

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at five hundred million pounds Sterling (GBP 500,000,000.-) represented by four hundred million (400,000,000) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one pound Sterling (GBP1) per share and one hundred million (100,000,000) Class B Ordinary Shares having a nominal value of one pound Sterling (GBP 1.-) per share. During a period ending five (5) years after the date of publication of the the deed of incorporation or shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under such terms and conditions as the Manager may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive preferential subscription rights reserved to shareholders. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.

6.10. Amendment of the subscribed and of the authorised capital.

The subscribed and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.11. Definitions.

For the purpose of these Articles:

«Accreted Securities» means, in relation to the Executive Securities held by an Executive, the product of (i) the number of such Executive Securities and (ii) the Accretion Percentage.

«Accretion Percentage» means, in relation to an Executive's Executive Securities:

- (i) with respect to an Early Leaver, 0%; and
- (ii) with respect to a Late Leaver, 100%;

provided, that, upon the occurrence of (i) a Sale of the Company or (ii) any sale of Securities to an Independent Third Party or group of Independent Third Parties in one transaction or series of related transactions following which the VSS Investors (x) shall own less than 10% of the Ordinary Shares purchased by them on the Closing Date and (y) shall no longer Control the Company, so long as the Executive is employed by the Company or any of its Subsidiaries as of the date on which such Sale of the Company or sale of Securities described in clause (ii) above occurs, the Accretion Percentage shall be deemed to be 100%. In addition to the foregoing, a majority of the members of the Supervisory Board may, acting in their sole discretion, at any time and from time to time determine that certain occurrence's may warrant deeming an Executive's Accretion Percentage to be higher and the Company may vary the application of this definition the case of any individual holder of Securities by written agreement with such Person. For the avoidance of doubt, the Accretion Percentage applicable to any Executive's Executive Securities shall cease to accrete as of the relevant Executive's Termination Date.

«Affiliate» or «Affiliates» means, with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or any other Person who holds directly or indirectly more than a. twenty percent (20%) economic interest in such first Person or in whom such first Person holds directly or indirectly or has a contractual right to acquire more than a twenty percent (20%) economic interest.

«Aggregate Distributions» means, (i) with respect to the VSS Investors, at any time, the aggregate amount of (i) proceeds that the VSS Investors and their Affiliates have received with respect to the VSS Securities (excluding, for the avoidance of doubt, any such proceeds that are used promptly following receipt to purchase Ordinary Shares from other shareholders); and (ii) with respect to the Investing Individuals, at any time, the aggregate amount of (i) proceeds that the Investing Individuals have received with respect to the Investing Individuals Securities (excluding, for the avoidance of doubt, any such proceeds that are used promptly following receipt to purchase Ordinary Shares from other shareholders);

«Articles» means the articles of association of the Company as amended from time to time.

«Board of Directors» means the board of directors of the Manager, as constituted from time to time.

«Business Day» means any day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open for normal banking business in the City of London, United Kingdom and Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg.

«Call Option» means the right (but not the obligation) of the Company, or VSS Investors (or designees of the VSS Investors) to purchase Executive Securities pursuant to Article 6.5(e),

«Call Option Exercise Notice» has the meaning provided in Article 6.6(b).

«Call Option Exercise Period» has the meaning provided in Article 6.6(b).

«Call Option Price» means, with respect to:

- (i) Accreted Securities a price per Executive Security equal to the higher of Original Cost and Fair Market Value; and
- (ii) Non-Accreted Securities, a price per Executive Security equal to the lower of Original Cost and Fair Market Value, which shall be paid pursuant to promissory notes, issued by the Company, in a face amount equal to the nominal value of such Executive Securities and which (x) in the case of a promissory note issued in respect of any Series 1 PECs held by the Executive, shall bear interest on the principal amount of such note at a rate of 2% per annum or, if lower, the annual CPI percentage rate, and (y) in the case of a promissory note issued in respect of any Ordinary Shares or CPECs held by the Executive, shall not accrue any interest.

«Calling Person» means any Person that exercises its right to purchase Executive Securities pursuant to the Call Option.

«Cause» means with respect to any Person, (i) fraud or material misappropriation with respect to the business or assets of the Company or any of its Subsidiaries, (ii) commission of a felony or crime involving moral turpitude or the commission of any other act or omission involving material dishonesty or fraud or the commission of any act that constitutes a breach of the policies of the Company or any of its relevant Subsidiaries prohibiting conduct of a degree of seriousness similar in nature to the foregoing (i.e.: discrimination, harassment, substance abuse, etc.), (iii) continued failure to accept and cooperate with actions and initiatives assigned to the Executive by the Company or any of its Subsidiaries which are consistent with the duties of an officer of a company of similar size and in a similar business to that of the Company or relevant Subsidiary, and which actions and initiatives do not breach or violate any applicable law or the terms of such employee's employment contract, for fifteen days following receipt of written notice by the Executive of such failure, (iv) gross negligence or willful misconduct with respect to the Company or any of its Subsidiaries, (v) any breach of Sections 4, 6, 8 and 12 of any Subscription and Securityholders Agreement to which such Executive may be a party, or (vi) any material persistent breach of any employment agreement or other services agreement which may be entered into among the Company or any of its Subsidiaries and the Executive.

«Closing Date» means 22 December 2006.

«Company» has the meaning provided in Article 1.

«Control» means in respect of a Person, the power to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through

the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

«Class A Ordinary Shares» means the class A ordinary shares of the Company.

«Class A Ordinary Shareholders» means the holders of Class A Ordinary Shares,

«Class A Ordinary Shareholder Distributions» has the meaning provided in Article 6.7(a)

«Class B Ordinary Shares» means the class B ordinary shares of the Company.

«Class B Ordinary Shareholders» means the holders of Class B Ordinary Shares.

«Class B Ordinary Shareholder Distributions» has the meaning provided in Article 6.7(b)

«CPECs» means the Series 1 convertible preferred equity certificates, if any, which may be issued by the Company from time to time and, if applicable, any additional series of convertible preferred equity certificates duly authorized and issued by the Company from time to time.

«CPI» means the consumer prices index for the time being (or such other measure of inflation as may replace the consumer prices index), as calculated from time to time by the United Kingdom Office for National Statistics (or any successor thereto).

«Date of Purchase» with respect to any Security, means the date of closing whereby a Person subscribes for and/or purchases such Security.

«Distribution» means each distribution made by the Company to holders of Ordinary Shares, whether in cash, property, or securities of the Company, and whether by dividend, liquidating distribution, recapitalization or otherwise; provided, that none of the following shall be a Distribution: (i) any redemption or repurchase by the Company of any Ordinary Shares held by an Executive or by any former Executive or any such Person's Permitted Transferees upon or following the termination of the relevant Executive's employment with the Company or any of its Subsidiaries, or (ii) any recapitalization or exchange of any outstanding Ordinary Shares, or any subdivision (by stock split, stock dividend or otherwise) of any outstanding Ordinary Shares, in each case involving only the receipt of equity securities in exchange for or in connection with any such recapitalization, subdivision or combination.

«Early Leaver» means any Executive with respect to whom the Termination Date occurs at any time other than as provided in the definition of Late Leaver or, in any event, if that Executive is no longer employed by, or party to any consulting agreement with, or serving as a director of, the Company or any of its Subsidiaries as a result of such Executive's termination for Cause.

«Executive» means (i) any natural Person employed by, or party to a consultancy agreement with, or serving as a director of the Company or any of its Subsidiaries excluding, for the avoidance of doubt, the Investing Individuals and (ii) any holder of Executive Securities of which an Executive is a beneficial owner or that is a Permitted Transferee of an Executive.

«Executive Securities» means (i) all of the securities directly or indirectly subscribed, purchased, or issued to an Executive or his or her Permitted Transferees and (ii) any Securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the Securities referred to in clause (i) above by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a recapitalization or exchange, notwithstanding any subsequent transfer or assignment to other holders thereof. Such Executive Securities shall continue to be Executive Securities in the hands of any holder other than an Executive or his or her Permitted Transferees (except for the Company, the VSS Investors, the Investing Individuals and transferees in a Public Sale), and except as otherwise provided herein, each such other holder of Executive Securities shall succeed to all rights and obligations attributable to an Executive or his or her Permitted Transferees as a holder of Executive Securities hereunder.

«Fair Market Value» means, with respect to any Security or Securities, the cash proceeds that the holder of the Security would be entitled to receive following a hypothetical liquidating distribution of the Company, where the aggregate proceeds to be distributed equal the net proceeds following a hypothetical sale of all the assets of the Company at their market value, in the case of any Executive, as determined by agreement between that Executive and the Manager or, in the absence of agreement between them within 10 Business Days, by an independent firm of accountants nominated by the Manager acting in good faith.

«Family Group» means, with respect to any natural Person, such Person's parents (whether natural or by adoption), spouse and descendants (whether natural or by adoption) and any trust (whether arising under a settlement inter vivos, a testamentary disposition or an intestacy) solely for the benefit of such Person and/or such Person's parents, spouse and/or descendants.

«Independent Third Party» means any Person who, immediately prior to the contemplated transaction, does not beneficially own in excess of 5% of the Company's Ordinary Shares on a fully-diluted basis (a «5% Owner») who is not controlling, controlled by or under common control with any such 5% Owner and who is not the spouse or descendent (by birth or adoption) of any such 5% Owner or a trust for the benefit of such 5% Owner and/or such other Persons.

«Investing Individual» means each of Keith Macmillan and Gail Boardman, any other Person designated by the Manager as an Investing Individual and their respective Permitted Transferees, and «Investing Individuals» means more than one of them.

«Investing Individual Securities» means (i) all of the securities (including any PECs and CPECs) directly or indirectly subscribed, purchased, or issued to the Investing Individual or his or her Permitted Transferees and (ii) any Securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the Securities referred to in clause (i) above by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a recapitalization or exchange, notwithstanding any subsequent transfer or assignment to other holders thereof. Such Investing Individual Securities shall continue to be Investing Individual Securities in the hands of any holder other than an Investing Individual Securities or his or her Permitted Transferees (except for the Company, the VSS Investors, and transferees in a Public Sale), and except as otherwise provided herein, each such other holder of Investing Individual Securities shall succeed to all rights and obligations attributable to an Investing Individual Securities or his or her Permitted Transferees as a holder of Investing Individual Securities hereunder.

«IRR» means the cumulative internal rate of return of the VSS Investors and the Investing Individuals (calculated as provided below), as of any date, where the internal rate of return for the VSS Investors and the Investing Individuals shall be the annually compounded discount rate which results in the following amount having a net present value equal to zero: (i) the amount of Aggregate Distributions, if any, distributed to the VSS Investors and Investing Individuals from time to time on a cumulative basis through such date, minus (ii) the aggregate amount invested by the VSS Investors and Investing Individuals to subscribe for VSS Securities or Investing Individual Securities as applicable. In determining the IRR, the following shall apply: (a) distributions shall be deemed to have been made on the last day of the month in which they are made; (b) all distributions shall be based on the amount distributed prior to the application of any taxation to the VSS Investors or Investing Individuals which arises from each VSS Investor's or Investing Individual's subjective identity as a Securityholder (including, but not limited to, income taxation); (c) the rates of return shall be per annum rates and all amounts shall be calculated on an annually compounded basis, and on the basis of a 360-day year.

«Late Leaver» means any Executive with respect to whom the Termination Date falls on any date after the second anniversary of the Date of Purchase, where such Executive had continuously been employed by or otherwise engaged in a service relationship with the Company or any of its Subsidiaries for such two year period;

«Manager» has the meaning provided in Article 8.

«Manager Share(s)» means the Manager share(s) from time to time issued by the Company.

«New Executive» means any Executive employed by the Company or any of its Subsidiaries who is not a holder of Ordinary Shares on the Closing Date.

«Newco», in relation to a Public Offering or Public Sale, means a société anonyme (public company with limited liability or S.A.) under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg into which the Company is converted for the purposes of the Public Offering or Public Sale.

«Non-Accreted Percentage» means, in relation to an Executive's Executive Securities, the remainder of (i) 100% minus (ii) the Accretion Percentage.

«Non-Accreted Securities» means, in relation to an Executive's Executive Securities, the product of (i) the number of such Executive's Executive Securities and (ii) the Non-Accreted Percentage.

«Ordinary Shareholder Distributions» has the meaning provided in Article 6.6.

«Ordinary Shareholders» means the holders of Ordinary Shares of the Company.

«Ordinary Shares» means the Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares.

«Original Cost» means, with respect to any Security or Securities, the aggregate subscription price paid to the Company by the subscriber therefore at the time of issuance of such Security or Securities by the Company.

«PECs» means the Series 1 preferred equity certificates, if any, which may be issued by the Company from time to time and, if applicable, any additional series of preferred equity certificates duly authorized and issued by the Company from time to time.

«Permitted Transferees» means (i) in the case of any holder of Ordinary Shares who is a natural Person, holders of Ordinary Shares transferred pursuant to applicable laws of descent and distribution, or among such Person's Family Group and (ii) in the case of any other Person, holders of Ordinary Shares transferred among its Affiliates.

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

«Public Offering» means a public offering and sale of the equity securities of the Company, a Newco or a Subsidiary of the Company, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements.

«Public Sale» means a Public Offering or any sale of equity securities of the Company, a Newco or a Subsidiary of the Company, as the case may be, through a broker, dealer or market maker pursuant to the securities regulations of the relevant jurisdiction(s).

«Residual Distributions» has the meaning provided in Article 6.1(b).

«Sale of the Company» means a bona fide, arm's length sale to a Person who is not an Affiliate, or group of Persons who are not Affiliates, of the Company involving (i) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of the Company and its Subsidiaries on a consolidated basis in one transaction or series of

related transactions; (ii) any sale of all or substantially all of the Securities in one transaction or series of related transactions; or (iii) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing.

«Securities» means any and all duly authorized and issued securities of the Company including, but not limited to, the VSS Securities, the Executive Securities and the Investing Individual Securities.

«Series 1 CPECs» means the Series 1 convertible preferred equity certificates issued by the Company, if any.

«Series 1 PECs» means the Series 1 preferred equity certificates issued by the Company, if any.

«Subsidiary» or «Subsidiaries» means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of its other Subsidiaries or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or shall Control such entity.

«Supervisory Board» has the meaning provided in Article 11.1.

«Target» means Chart Show Channels Limited, a private limited company incorporated in England under registered number 4442243.

«Termination Date» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Termination Notice» has the meaning provided in Article 6.6(a).

«Transfer» or «transfer» has the meaning provided in Article 7.3(d).

«Unvested Distribution Amount» has the meaning provided in Article 6.6(c)

«VSS Investor» means each of VSS Communications Partners TV, L.P., VSS Communications Parallel Partners IV, L.P., VSS Communications Parallel II Partners-TV, L.P., and VSS TV SBS, L.L.C. and any assignee or transferee of any interest in the Company directly from any of them and «VSS Investors» means more than one of them.

«VSS Securities» means (i) the securities (including PECs and CPECs) issued by the Company to the VSS Investors, (ii) any other equity securities of the Company held by the VSS Investors, and (iii) any securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clauses (i) or (ii) above by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a recapitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment to other holders thereof. Such Securities shall continue to be VSS Securities in the hands of any subsequent or future holder (except for the Company and transferees in a Public Sale).

Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers.

7.1. Shareholders Register.

The shares will be and remain in the form of registered shares. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

7.2. Share Ownership.

Ownership, of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

7.3. Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee,

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Purchase, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the shareholders of the Company may not validly transfer the shares issued by the Company without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.3.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.3 shall not apply with respect to (i) any Transfer of Securities by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of Securities pursuant to any agreement entered into between the Company and the holder of the relevant Securities; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.3 will continue to apply to any Ordinary Shares held by a Permitted Transferee; provided further that, any Ordinary Shares Transferred

pursuant to this Article 7.3(c) to a Permitted Transferee of a transferor shall be returned to the transferor promptly upon such transferee's ceasing to be an Affiliate or Family Group member of the transferor,

(d) Transfer. For the purposes of these Articles, «Transfer» or «transfer» shall mean any transaction, whether voluntary or involuntary or by operation of law, resulting in a transfer of the ownership, «nue-propriété», «usufruit» or any rights of the shares issued by the Company (including any voting rights or dividend rights) to any person other than the Company itself, whether a shareholder of the Company or not, by any means whatsoever (including, without limitation, gifts, partial contributions of assets Rapports partiels d'actifs»), mergers, splits («scissions»), sales, assignments, pledges or any other form of transfer, conveyance or disposition of any legal or beneficial interest in the shares, as well as any combination of such methods of transfer of ownership. The shares are and shall remain in registered form.

(e) Transfer of Management Share(s). The Management Share(s) held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article 9.

(f) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any Securities in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such Securities as the owner of such Securities for any purpose.

Chapter III. - Management

Art. 8. Manager. The Company shall be managed by STEP S.A., a société anonyme organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company (referred to herein as the «Manager»). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Art. 9. Powers of the Manager.

9.1. General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2. Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its shareholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights of, and cause the Company to comply with any restrictions or obligations imposed on, the Company under any securityholders agreement which may be entered into among the Company and any of its securityholders from time to time.

9.3. Termination of the Manager by the holders or Ordinary Shares.

In the event that, in the reasonable opinion of the holders of Ordinary Shares, the Manager shall have failed to fulfill its obligations to the Company and the shareholders under Article 9.2, then the shareholders may, acting pursuant to an affirmative vote taken at a duly convened meeting of the shareholders in accordance with the quorum and majority conditions required for the amendment of these Articles, revoke the appointment of the Manager and replace the Manager with a new manager whose appointment shall be approved by an affirmative vote taken under the same quorum and majority requirements as above mentioned.

Art. 10. Third Parties. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter IV. - Supervision

Art. 11. Supervisory Board.

11.1. Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the «Supervisory Board») comprising at least three members, who - need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one (1) year and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

11.2. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

11.3. Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least five (5) days prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

11.4. Chairman.

The chairman of the supervisory board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

11.5. Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

11.6. Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

11.7. Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8. Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

11.9. Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

11.10. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager has any interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter V. - General meeting of the shareholders

Art. 12. Shareholder Meetings.

12.1. Powers.

The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present Articles, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

12.2. Location, Time.

The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the fourth Monday in June at 10:30 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

12.3. Voting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Chapter VI. - Accounting year - Balance sheet

Art. 13. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of the next year.

Art. 14. Reserve. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profit will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

Chapter VII. - Liquidation - Amendment of the articles

Art. 15. Amendment. These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

Art. 16. Dissolution. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter VIII. - Final dispositions - Applicable law

Art. 17. Miscellaneous. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Costs

The costs which the Company incurs by reason of the present capital increase and restatement of the articles of incorporation of the Company are estimated at ten thousand euro (EUR 10,000.-). There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions STEP LUX-CO (la «Société»), une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 décembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 16 heures sous la présidence de M. Gildas Le Pannéer, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Melle. Flora Gibert, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Création de différentes classes d'actions réparties en actions ordinaires de classe A (les «Actions Ordinaires de Classe A»), en actions ordinaires de classe B (les «Actions Ordinaires de Classe B») et action(s) de commandité («l'(les) Action(s) de Commandité»);

2. Conversion des douze mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf (12.499) actions ordinaires détenues par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 350, Park Avenue, New York, NY, 10022, U.S.A., immatriculée auprès du Secretary of State de l'Etat du Delaware sous le numéro 3752318, en douze mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf (12.499) Actions Ordinaires de Classe A et les douze mille cinq cent (12.500) actions ordinaires détenues par VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 350, Park Avenue, New York, NY, 10022, U.S.A., immatriculée auprès du Secretary of State de l'Etat du Delaware sous le numéro 3856409, en douze mille cinq cent (12.500) Actions Ordinaires de Classe A;

3. Augmentation du capital social d'un montant de trois cent vingt-un mille trois cent quatre-vingt-six livres sterling (GBP 321.386,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-) à celle de trois cent quarante-six mille trois cent quatre-vingt-six livres sterling (GBP 346.386,-) par l'émission de deux cent quatre-vingt dix-huit mille trois cent dix-sept (298.317) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, et de vingt-trois mille soixante-neuf (23.069) Actions Ordinaires de Classe B, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

4. Amendement de l'objet social de la société comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, émettre tout type d'instruments financiers (y compris, sans limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates ou tout autre instrument de dette ou titres) ou assister autrement la Cible et toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière, ainsi que contracter tout type de contrat ou de convention, estimés utiles pour l'accomplissement de son objet.»

5. Amendement des dispositions relatives au rachat des actions prévoyant l'exigence de l'approbation du détenteur d'une majorité des actions ordinaires en question pour le rachat des actions rachetables et le calcul du prix de rachat pour les actionnaires employés;

6. Option d'achat en faveur de la Société et de certains investisseurs accordée par les actionnaires cadres en cas de fin d'un contrat de travail ou de conseil;

7. Amendement du capital social autorisé de la Société et autorisation du gérant d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé, sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants;

8. Restrictions temporaires sur le transfert de titres émis par la Société;

9. Refont complète des statuts de la Société;

10. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de créer des actions ordinaires réparties en actions ordinaires de classe A (les «Actions Ordinaires de Classe A»), des actions ordinaires de classe B (les «Actions Ordinaires de Classe B») et action(s) de commandité (l'(les) «Action(s) de Commandité»), dont les termes sont plus particulièrement prévus dans les nouveaux articles 6.1 à 6.4 des statuts.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir les douze mille quatre cent quatre-vingt dix neuf (12.499) actions ordinaires existantes détenues par VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P., susnommée, en douze mille quatre cent quatre-vingt dix neuf (12.499) actions ordinaires de classe A et les douze mille cinq cent (12.500) actions ordinaires existantes détenues par VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P., susnommée, en douze mille cinq cent (12.500) actions ordinaires de classe A.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'une valeur de trois cent vingt-un mille trois cent quatre-vingt-six livres sterling (GBP 321.386,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-) à celle de trois cent quarante-six mille trois cent quatre-vingt-six livres sterling (GBP 346.386,-) par l'émission de deux cent quatre-vingt dix-huit mille trois cent dix-sept (298.317) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, et de vingt-trois mille soixante-neuf (23.069) Actions Ordinaires de Classe B, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Les deux cent quatre-vingt dix-huit mille trois cent dix-sept (298.317) Actions Ordinaires de Classe A ont été souscrites comme suit:

- Quarante-huit mille huit cent soixante-neuf (48.869) Actions Ordinaires de Classe A ont été souscrites par M. David Docherty, ayant pour adresse Serge Hil, Bedmond Herts, WD5 0RY, pour un montant total de quatre-vingt trois mille sept cent onze pound sterling (GBP 83.711,-) par un apport en cash;

- Vingt mille trois cent quarante et une (20,341) Actions Ordinaires de Classe A ont été souscrites par M. Remy Minute, ayant pour adresse 7A Balham Grove, London, SW12 8A2, pour un montant total de trente-sept mille quatre cent six pound sterling (GBP 31.406,-) par un apport en cash;

- Cent soixante mille trois cent soixante-quinze (160.375) Actions Ordinaires de Classe A ont été souscrites par M. Keith Macmillan, président-directeur, né le 13 février 1947 à Scarborough, ayant pour adresse Buskers End Tring, Herts HP23 6JZ, pour un montant total de cent soixante mille trois cent soixante-quinze pound sterling (GBP 160.375,-) par un apport en nature composé de cent soixante mille trois cent soixante-quinze (160.375) titres de dettes subordonnés non sécurisés à taux fixe, ayant chacune une dénomination d'un pound sterling (GBP 1,-) comme montant nominal, émises par STEP TOPCO LIMITED, une société constituée et existante selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à KIRKLAND & ELLIS INTERNATIONAL LLP, 30 St Mary Axe, Londres EC3A 8AF, immatriculée auprès du registre des sociétés sous le numéro 5994591 («Titres de Dettes»);

- Soixante-huit mille sept cent trente-deux (68.732) Actions Ordinaires de Classe A ont été souscrites par M. Gail Boardman, directeur exécutif, né le 18 février 1969 à Croydon, ayant pour adresse 60 Dallin Road, Londres SE18 3NU, pour un montant total de soixante-huit mille sept cent trente-deux pound sterling (GBP 68.732,-) par un apport en nature composé de soixante-huit mille sept cent trente-deux (68.732) Topco Loan Notes;

Les vingt-trois mille soixante neuf (23.069) Actions Ordinaires de Classe B ont été souscrites comme suit:

- Seize mille deux cent quatre-vingt neuf (16.289) Actions Ordinaires de Classe B ont été souscrites par M. David Docherty, ayant pour adresse Serge Hil, Bedmond Herts, WD5 0RY, pour un montant total de seize mille deux cent quatre-vingt neuf pound sterling (GBP 16.289,-) par un apport en cash;

- Six mille sept cent quatre-vingt (6.780) Actions Ordinaires de Classe B ont été souscrites par M. Remy Minute, ayant pour adresse 7A Balham Grove, London, SW12 8A2, pour un montant total de six mille sept cent quatre-vingt pound sterling (GBP 6.780,-) par un apport en cash;

L'évaluation de ces apports en nature susmentionnés est détaillée dans le rapport de GRANT THORNTON, REVISION et CONSEILS S.A. à Luxembourg, daté du 22 Décembre 2006, lequel demeurera annexé aux présentes.

La conclusion de ce rapport est rédigée comme suit:

«Aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 229 107 nouvelles parts ordinaires A de STEP LUXCO S.C.A. à émettre en contrepartie.»

Le mandataire est autorisé à souscrire les nouvelles actions et parts sociales au nom et pour le compte des souscripteurs.

L'apport total de trois cent soixante-treize mille deux cent quatre-vingt treize pound sterling (GBP 373.293,-) est attribué au capital social pour un montant de trois cent douze mille trois cent quatre-vingt six pound sterling (GBP 312.386,-) et à la prime d'émission pour un montant de cinquante-un mille neuf cent sept pound sterling (GBP 51.907,-).

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la Société and ainsi modifier l'article 4 des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, émettre tout type d'instruments financiers (y compris, sans limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates ou tout autre instrument de dette ou titres) ou assister autrement la Cible et toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière, ainsi que contracter tout type de contrat ou de convention, estimés utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'amender les dispositions actuelles sur le rachat des actions tel que défini dans les dispositions actuelles des statuts afin de prévoir l'exigence d'une approbation par le détenteur d'une majorité d'actions ordinaires en question pour le rachat d'actions rachetables et le calcul du prix de rachat à payer pour les actions rachetées et détenues par les actionnaires employés.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'approuver le mécanisme d'option d'achat en faveur de la Société et de certains investisseurs accordé par les actionnaires employés dans le cas de la fin d'un contrat de travail ou de conseil, tel que précisé dans la section 6.6 des statuts amendés et coordonnés.

M. David Docherty et M. Remy Minute, en tant qu'employés, approuvent expressément l'accord de cette option d'achat.

Septième résolution

Afin de refléter l'existence de deux classes d'actions, les actions ordinaires de classe A et les actions ordinaires de classe B, l'assemblée décide d'amender le nombre d'actions à émettre selon le capital social autorisé en prévoyant un capital social autorisé de cinq cent millions de pound sterling (GBP 500.000.000,-) composé de quatre cent millions (400.000.000) d'Actions Ordinaires de Classe A et cent million (100.000.000) d'Actions Ordinaires de Classe B au lieu d'un capital social autorisé de cinq cent millions de pound sterling (GBP 500.000.000,-) composé de cinq cent millions (500.000.000) d'actions ordinaires sans distinction de classes.

L'assemblée confirme l'autorisation accordée auparavant au gérant unique de supprimer le droit de souscription dans les limites du capital social autorisé.

Huitième résolution

L'assemblée décide de restreindre le transfert des actions de la Société en prévoyant que tout transfert d'actions peut, durant une période de 10 années à partir de la date de ce présent acte, seulement être réalisé avec l'accord préalable du gérant unique, à l'exception des transferts reconnus comme Transferts autorisés selon la section 7.3 des statuts amendés et coordonnés.

Neuvième résolution

A la suite des actions ainsi réalisées, les statuts de la Société sont entièrement modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«Chapitre I^{er} . - Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Nom. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite une société en commandite par actions sous la dénomination de STEP LUXCO (ci-après la «Société»).

Art. 2. Siègesocial. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. L'administration centrale de la Société pourra être transféré dans la même municipalité par décision du Gérant. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète

de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, émettre tout type d'instruments financiers (y compris, sans limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates ou tout autre instrument de dette ou titres) ou assister autrement la Cible et toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière, ainsi que contracter tout type de contrat ou de convention, estimés utiles pour l'accomplissement de son objet..

Art. 5. Responsabilité des actionnaires. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (pour éviter tout doute, n'incluant pas le Gérant) étant le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Chapitre II. - Capital social - Actions

Art. 6. Capital Social.

6.1. Capital souscrit.

La Société a un capital souscrit de trois cent quarante-six mille trois cent quatre-vingt six pound sterling (GBP 346.386,-) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) Trois cent vingt-trois mille trois cent seize (323.316) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

(b) Vingt-trois mille soixante neuf (23.069) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune; et

(c) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-),

Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément sur une question. Sous réserve de l'Article 6.8, aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société que ce soit, sauf si la loi en dispose autrement ou s'il en est décidé autrement par les actionnaires de temps à autre.

6.2. Les Actions Ordinaires de Classe A.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.3. Les Actions Ordinaires de Classe B.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe B émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.4. L(es) Action(s) de Commandité

(a) Description. Toute(s) Action(s) de Commandité seront identiques à tous les égards. Toute(s) Action(s) de Commandité participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à cette(ces) Action(s) de Commandité.

(b) Droits de vote. Toute Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.5. Rachat; Conversion

(a) Actions rachetables. Les Actions Ordinaires sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Les actions rachetables ont les mêmes droits aux dividendes et les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires non-rachetables, s'il y en a. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables proportionnellement au nombre d'actions rachetables de chaque classe détenues par chaque détenteur d'actions sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou tel que prévu par un accord écrit qui peut être conclu entre les actionnaires de la Société. Le rachat peut avoir lieu suite à une décision adoptée à la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires émises lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (fonds distribuables, la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la société en tant que prime d'émission incluse) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Des actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir des dividendes ou des bonis de liquidation. Des actions rachetables peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote de l'assemblée des actionnaires tenue en conformité avec les dispositions de l'Article 12.

(b) Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut, sauf en cas de réduction du capital souscrit, être distribuée aux actionnaires; cette réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de rachat. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le(s) Gérant(s) ou par une personne nommée par le(s) Gérant(s), sur la base de la valeur nette d'actifs de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette des actions de la Société est exprimée en un montant par action et est déterminée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, étant la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de fermeture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société émises à ce moment, conformément aux règles que le(s) Gérant(s) considérera (ont) comme étant justes et équitables. Une telle valeur doit faire l'objet d'une approbation par la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur constatée, toute décision adoptée par la majorité des actionnaires de la Société au sujet du calcul du prix de rachat sera définitive et liera la Société ainsi que tous ses actionnaires actuels, antérieures et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf disposition contraire dans un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société au moins 20 jours avant la date de rachat, une notification écrite devra être envoyée par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à tout actionnaire de la Société dont les Actions Ordinaires sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions devant être rachetées, spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires pour la soumission des Actions Ordinaires à la Société pour le rachat, ainsi que la date projetée de l'assemblée des actionnaires décidant du rachat des Actions ordinaires et de la valeur du prix de rachat selon les articles 6.5(a) et 6.5(c). Chaque détenteur d'Actions Ordinaires devant être rachetées, est obligé de remettre, s'il y en a, le ou les certificat(s) émis en relation avec ces Actions Ordinaires, à la Société. Le prix de rachat de telles Actions Ordinaires est payable à la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les Actions Ordinaires de l'une des classes spécifiques ne sont pas convertibles en des actions d'une classe différente.

6.6. Droit d'Achat de Certaines Actions Ordinaires.

(a) Option d'Achat. Dans le cas où (i) la Société ou une de ses Filiales doit délivrer à un Employé une notification de licenciement ou une notification de résiliation d'une convention de conseil (une «Notification de Départ») ou (ii) un Employé n'est plus employé par, ou partie à une convention de conseil avec, la Société ou une de ses Filiales pour une quelconque raison (la date la plus proche entre (x) la date du licenciement de cet Employé et (y) la date de délivrance de la Notification de Départ étant désigné ci-après comme la «Date de Départ»), les Titres d'Employé de cet Employé détenus soit par l'Employé lui-même, soit par un ou plusieurs de ses Cessionnaires Autorisés Employés, pourront être acquis par la Société, ou à la discrétion du Gérant, par les Investisseurs VSS, ou par toute autre Personne identifiée par les Investisseurs VSS, au Prix d'Option d'Achat, conformément aux termes et conditions énoncés dans cet Article 6.6 (l'«Option d'Achat»).

(b) Procédures de Levée de l'Option d'Achat. Si le Gérant décide, en sa seule discrétion, conformément à l'Article 6.6 (a) que les Investisseurs VSS peuvent acquérir les Titres d'Employé sujets à l'Option d'Achat, il doit, endéans une période de 45 jours à partir de la Date de Cessation des Fonctions de l'Employé, remettre aux Investisseurs VSS une notification écrite indiquant le nom de cet Employé et la Date de Départ. La Société ou les Investisseurs VSS peuvent décider d'exercer leur droit d'acquérir tout ou partie des Titres d'Employé de cet Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant une notification écrite (la «Notice de Levée d'Option») au détenteur ou détenteurs des Titres d'Employés de cet Employé, endéans 180 jours à compter de la Date de Départ de cet Employé (la «Période d'Exercice de l'Option d'Achat»). La Notice de Levée d'Option indiquera le nombre de Titres d'Employé de cet Employé à acquérir de ce(s) détenteur(s), le

prix total à payer pour ces Titres d'Employé et les date et lieu de la clôture anticipée de la transaction. Si un des Titres d'Employé est détenu par un Cessionnaire Autorisé de cet Employé, la Société ou les Investisseurs VSS acquièrent les Titres d'Employé qu'ils ont décidé d'acquérir d'un ou des porteur(s) de Titres d'Employé, proportionnellement au nombre de Titres d'Employés détenus par ce(s) porteur(s) au moment de la délivrance de la Notice de Levée d'Option (déterminé au plus près possible de l'Action Ordinaire la plus proche).

(c) Droits de Cession, Si la Société ou les Investisseurs VSS décident de lever l'Option d'Achat et d'acquérir des Titres d'Employés, alors à tout moment avant la fin de cette transaction, la Société ou les Investisseurs VSS pourront offrir les Titres d'Employé de cet Employé partant à -tout Nouvel(aux) Employé(s) (s'il y en a) à hauteur d'un montant déterminé par les Investisseurs VSS à leur seule discrétion, Cette décision sera effective en ce qui concerne tout ou partie de l'Option d'Achat.

(d) Clôture. La clôture des transactions envisagées dans cet Article 6.6 aura lieu à la date déterminée par la Société et/ou les Investisseurs VSS si applicable. Les Investisseurs VSS, les Nouveaux Employés et/ou la Société, selon le cas, paieront pour l'acquisition des Titres d'Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant un chèque, un ordre de transfert en fonds immédiatement disponibles ou une lettre de créance dans chaque cas payable au porteur de ces Titres d'Employé, d'un montant total égal au prix d'acquisition global de ces Titres d'Employé. Toute lettre de créance sera payable, à moins que les Investisseurs VSS choisissent de verser un acompte, sur la Vente de la Société ou, si plus tôt, à la date effective d'une Offre au Public ou d'une Vente Publique. Les Investisseurs VSS, les Nouveaux Employés et/ou la Société, selon le cas, recevront les déclarations et garanties d'usage de chaque vendeur pour leur capacité de vendre les Titres d'Employé à l'acheteur en question, y compris, par exemple, des déclarations que le vendeur possède un titre de propriété en bonne et due forme sur les Titres d'Employé devant être transférés exempt de tout privilège, obligation et autres sûretés. Si la Société acquiert des Titres d'Employé sujets à l'Option d'Achat qui lui est allouée, les Titres ainsi acquis seront rachetables, conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

(h) Offre au Investisseurs Individuels. Si, suivant tout exercice de l'Option d'Achat par les Investisseurs VSS, les Investisseurs VSS n'ont pas: (i) dans les 6 mois de la date de la Notification de l'Exercice de l'Option d'Achat, notifié les Investisseurs Individuels de leur intentions d'offrir tout Titres acquis par eux conformément à l'Option d'Achat («Titres Appelés») à une Personne qui est à ce moment un Employé ou un candidat à le devenir; ou (ii) dans les 12 mois de la date de la Notification de l'Exercice de l'Option d'Achat, vendu tous les Titres Appelés à une telle Personne, les Investisseurs VSS doivent alors sans aucun délai offrir de vendre à chacun des Investisseurs Individuels au Prix d'Option d'Achat une telle proportion des Titres Appelés qui n'ont pas été vendus à un Employé conformément à l'Article 6.6(e) comme cet Investisseur Individuel n'a pas été capable d'acheter l'Option d'Achat a été exercée conjointement par tous les Investisseurs VSS et les Investisseurs Individuels au pro rata des Titres de chacune des classes de Titres Appelés détenus par chacun d'eux à la date de la Notification de l'Exercice de l'Option d'Achat.

(h) Extinction du Droit de Rachat. Les droits de l'Auteur de la Levée d'Option relatifs à l'acquisition des Titres d'Employés conformément à cet Article 6.6 s'éteindront lors de l'exécution d'une Vente de la Société.

6.7. Distributions aux Actionnaires.

Lorsque l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou le Gérant décident de procéder à une Distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes intérimaires, rachat d'actions ou autrement), les actionnaires auront le droit de recevoir, conformément à la loi applicable, au moment où, de la manière et lorsqu'il en a été décidé par l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou par le Gérant, des distributions à partir des fonds légalement disponibles à cet effet, de manière suivante et selon l'ordre de priorité suivant;

(a) Les Actionnaires Ordinaires de Classe A sont en droit de recevoir, ou de se voir attribuer, selon le cas, toutes les Distributions effectuées par la Société en ce qui concerne ses Actions Ordinaires de Classe A sur une base pari passu (les «Distributions aux Actionnaires de Class A») et ces Distributions aux Actionnaires de Class A seront effectuées proportionnellement sans tenir compte du pourcentage d'Accroissement approprié, entre les Actionnaires Ordinaires de Classe A sur base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe A détenues par chacun; à condition que toutes les distributions allouées conformément à cet Article 6.7 soient payées à chaque Actionnaire Ordinaire de Classe A pour un montant égal aux Distributions aux Actionnaires de Classe A, réparti à ce détenteur multiplié par le Pourcentage d'Accroissement du détenteur concerné jusqu'à cette date de paiement incluse.

(b) Ensuite:

(i) les Investisseurs VSS et leurs affiliés doivent avoir reçu les Distributions Agrégées (comprenant, pour éviter tout doute, les montants distribués aux Investisseurs VSS conformément à l'Article 6.7(a) ci-dessus): (x) dans un montant égal ou supérieur à deux (2) fois le montant agrégé investi par les Investisseurs VSS pour acquérir les Titres VSS; et (y) à la date de toute Distribution, y compris les gains d'une telle Distribution, réalisé un IRR en excès de 30% (trente pour cent) sur leur investissement dans les Titres VSS; et

(ii) les Investisseurs Particuliers doivent avoir reçu les Distributions Agrégées (comprenant, pour éviter tout doute, les montants distribués aux Investisseurs Individuels conformément à l'Article 6.7(a) ci-dessus): (x) dans un montant égal ou supérieur à deux (2) fois le montant agrégé investi par les Investisseurs Individuels pour acquérir les Titres Investisseurs Individuels; et (y) à la date de toute Distribution, y compris les gains d'une telle Distribution, réalisé un IRR en excès de 30% (trente pour cent) sur leur investissement dans les Titres Investisseurs Individuels,

les Actionnaires Ordinaires de Classe B sont en droit de recevoir, ou de se voir attribuer, selon le cas, toutes les Distributions effectuées par la Société en ce qui concerne ses Actions Ordinaires sur une base pari passu (les «Distributions aux Actionnaires de Class B») et ces Distributions aux Actionnaires de Class B seront effectuées proportionnellement sans tenir compte du pourcentage d'Accroissement approprié, entre les Actionnaires Ordinaires de Classe B sur base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe B détenues par chacun; à condition que toutes les distributions allouées soient payées à chaque Actionnaire Ordinaire de Classe B pour un montant égal aux Distributions aux Actionnaires de Classe B, réparti à ce détenteur multiplié par le Pourcentage d'Accroissement du détenteur concerné jusqu'à cette date de paiement incluse l'Actionnaire Ordinaire de Classe B ont reçu ou ont été allotés d'un montant agrégé des Distributions égale au produit (x) du montant agrégé des Distributions effectuées aux Actions Ordinaires de Classe A et aux Actions Ordinaires de Classe B multiplié par (y) une fraction, le numérateur étant le nombre agrégé d'Actions Ordinaires de Classe B au jour de telle Distribution, et le dénominateur étant le nombre agrégé d'Actions Ordinaires de Classe A au jour de telle Distribution. Par suite, les Actionnaires Ordinaires de Classe A, les Actionnaires Ordinaires de Classe B et le(s) Commandité(s) doivent recevoir ou être allotés, si applicable, de toute Distributions effectuées par la Société (les «Distribution Résiduelles») en relation avec leur Actions Ordinaires sur une base pari passe, et de telle Distribution Résiduelles doivent être allouées pro rata sans regarder le Pourcentage d'Accroissement du détenteur parmi les Actionnaires Ordinaires de Classe A, les Actionnaires Ordinaires de Classe B et le(s) Commandité(s) basé sur les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B et le(s) Commandité(s) détenues par chacun des Actionnaires Ordinaires dans un montant égal aux Distributions Résiduelles alloué à un tel détenteur multiplié par le pourcentage d'Accroissement du détenteur concerné jusqu'à cette date de paiement incluse,

(c) Tout montant de telles distributions affectées qui n'ont pas été payées à un tel Actionnaire Ordinaire conformément à l'Article 6.7(a) et 6.7(b) sera consigné comme une dette de la Société payable à un tel porteur, et l'argent en espèces concernant une telle dette sera affecté à un compte de réserve dû au même porteur, autrement en droit de recevoir une telle distribution (chacun un «Montant Distribuible Non-Accru»). Chaque Montant Distribuible Non-Accru d'Actionnaire Ordinaire sera payé proportionnellement, tous les ans, à l'Anniversaire Correspondant de l'Employé ou le Jour Ouvrable qui suit, jusqu'à ce que le Pourcentage d'Accroissement de l'Employé soit égal à 100% (et la dette associée de la Société sera réduite d'autant). Au cas où ni l'Employé qui a souscrit ou acheter les Actions Ordinaires, selon le cas, ni aucun des Cessionnaires Autorisés de l'Employé ne détient encore de telles Actions Ordinaires, alors le Montant Distribuible Non-Accru restant attribuable à de telles Actions Ordinaires de l'Employé sera réaffecté à la Société et la dette associée de la Société sera par conséquent éteinte.

6.8. Droits de Liquidation

En cas de liquidation, après paiement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux dispositions de l'Article 6,7 ci-dessus. Ni une fusion ou une consolidation de la Société en ou avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion ou consolidation d'une ou plusieurs autres entités en ou avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre espèces, titres ou autre contrepartie) d'une partie ou de tous les actifs de la Société ne sera considérée comme une liquidation au sens de cet Article 6.8, à moins que cette fusion, consolidation, vente, transfert, location ou échange soit en relation avec ou dans l'intention d'un plan de liquidation complète ou d'une dissolution de la Société.

6.9. Capital Autorisé

En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cinq cent millions de livres sterling (GBP 500.000.000,-), représenté par quatre cent millions (400.000.000) d'Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) par action, et cent millions (100.000.000) d'Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) par action.

Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles peuvent être souscrites et émises suivant les conditions que le Gérant pourra déterminer à sa seule discrétion, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le Gérant réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le Gérant pourra déléguer à tout administrateur ou employé de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par le Gérant, le présent article sera modifié en conséquence.

6.10. Modification du Capital Souscrit et du Capital Autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

6.10. Définitions.

Au sens de ces Statuts:

«Titres d'Accroissement» signifie, en relation avec les Titres Incitatifs d'un Employé, le produit (i) du nombre de Titres Incitatifs de cet Employé et (ii) du Pourcentage d'Accroissement.

«Pourcentage d'Accroissement» signifie en relation avec les Titres Incitatifs d'un Employé:

- (i) en relation avec un Sortant Prématuré, 0%; et
- (ii) en relation avec un Sortant Tardif, 100%;

à condition, qu'en cas (i) de Vente de la Société ou (ii) de vente de Titres à un Tiers Indépendant ou groupe de Tiers Indépendants en une transaction ou une série de transactions liées entre elles, à la suite desquelles les Investisseurs VSS (x) détiendront moins de 10% des Actions Ordinaires qu'ils ont acquis avant le Jour de Clôture et (y) ne contrôleront plus la Société, tant que les Employés sont employés par la Société ou une de ses Filiales à la date à laquelle cette Vente de la Société ou vente de Titres décrit dans la clause (ii) ci-dessus se réalise, le Pourcentage d'Accroissement sera de 100%. De plus, une majorité des membres du Conseil de Surveillance peuvent, agissant en leur seule discrétion, à tout moment et périodiquement déterminer que certaines circonstances peuvent faire en sorte que le Pourcentage d'Accroissement soit plus élevé et la Société peut varier l'application de cette définition dans le cas où tout détenteurs individuels de Titres par un contrat écrit avec une telle Personne. Pour éviter tout doute, le Pourcentage d'Accroissement applicable à tout Titre Incitatif d'Employé cessera de croître à la Date de Départ de cet Employé.

«Affilié» ou «Affiliés» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, est Contrôlée ou est sous le Contrôle commun avec cette première Personne ou toute autre Personne qui détient, directement ou indirectement, un intérêt économique de plus de vingt pour cent (20%) dans cette première Personne, ou dans laquelle cette première Personne détient, directement ou indirectement, ou a un droit contractuel pour acquérir un intérêt économique de plus de vingt pour cent (20%).

«Distribution Agrégée» signifie, (i) en relation avec les Investisseurs VSS, à tout moment, le montant agrégé (i) des gains que les Investisseurs VSS et leurs Affiliés ont reçu en relation avec les Titres VSS (à l'exclusion, pour éviter toute confusion, tous les gains qui sont promptement utilisés après réception afin d'acquérir des Actions Ordinaires d'un autre actionnaire); et (ii) en relation avec les Investisseurs Individuels, à tout moment, le montant agrégé (i) des gains que les Investisseurs Individuels ont reçu en relation avec les Titres d'Investisseurs Individuels (à l'exclusion, pour éviter toute confusion, de tous les gains qui sont promptement utilisés après réception afin d'acquérir des Actions Ordinaires d'un autre actionnaire).

«Statuts» signifie les statuts de la Société tels que modifiés périodiquement.

«Sortant Non Approuvé» a la signification prévue à l'Article 6.5(d).

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration du Gérant, tel que constitué périodiquement.

«Jour Ouvrable» signifie tout jour (autre que Samedi ou Dimanche) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes pour une activité bancaire normale dans les villes de Londres, Royaume-Uni et de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

«Option d'Achat» signifie le droit (mais pas l'obligation) de la Société, de la Cible ou des Investisseurs VSS (ou désignés comme Investisseurs VSS) d'acquérir des Titres d'Employé conformément à l'Article 6.5(e).

«Notice de Levée d'Option» a la signification stipulée à l'Article 6.6(b).

«Période d'Exercice de l'Option d'Achat» a la signification stipulée à l'Article 6.6(b).

«Prix de l'Option d'Achat» signifie, par rapport:

(i) aux Titres d'Accroissement, un prix par Titre d'Employé égal au plus élevé du Coût Initial et de la Juste Valeur Marchande; et

(ii) aux Titres Incitatifs, un prix par Titre d'Employé égal à la valeur nominale de ce Titre d'Employé, qui sera payée par des billets à ordre émis par la Société avec une valeur nominale égale à la valeur nominale de ces Titres d'Employé et qui (i) dans le cas d'un billet à ordre émis en relation avec des Séries 1 PECs détenus par l'Employé, portera intérêts sur le montant principal du billet à un taux de 2% par an ou, s'il est plus bas, le pourcentage annuel IPC, et (y) dans le cas d'un billet à ordre émis en relation avec des Actions Ordinaires ou CPECs détenus par un Employé, ne portera pas intérêt.

«Auteur de la Levée d'Option» signifie toute Personne qui exerce son droit d'acheter des Titres d'Employé dans le cadre d'une Option d'Achat.

«Cause» signifie pour toute Personne (i) une fraude ou un détournement substantiel commis envers les affaires ou les biens de la Société ou d'une de ses Filiales, (ii) la perpétration d'un crime comportant une turpitude morale ou la perpétration de tout autre acte ou l'omission comportant une malhonnêteté ou fraude ou la perpétration de tout acte constituant une violation grave des règles matérielles de la Société ou d'une de ses Filiales qui interdisent toute conduite d'un degré similaire en nature à ce qui précède (tel que la discrimination, le harcèlement, abus de biens, etc.), (iii) le refus persistant d'accepter de coopérer avec les tâches et initiatives attribuées à l'Employé par la Société ou un de ses Filiales qui sont cohérentes avec les devoirs d'un agent d'une société de taille similaire et ayant une activité similaire à celle de la Société ou de sa Filiale, lesquelles tâches et initiatives ne violent aucune loi applicable ou condition du contrat de travail de l'employé, pendant une période de quinze jours à compter de la réception d'une notification écrite de l'Employé de son refus, (iv) une négligence grave ou une faute intentionnelle commise envers la Société ou une de ses Filiales, (v) toute violation (x) des Sections 4, 6 et 8 de tout Contrat de Souscription de Titres auquel cet Employé peut être partie et (y)

tout Contrat de Sortie auquel cet Employé peut être partie, ou (vi) toute violation substantielle de tout contrat de travail ou autre contrat de services pouvant être conclu entre la Société ou une de ses Filiales et l'Employé.

«Société» a la signification prévue à l'Article 1^{er}.

«Contrôle» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger cette Personne, ou de nommer les organes de gestion et de direction de cette Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement (en ce sens, une société en commandite par actions sera réputée être Contrôlée par son associé commandité).

«Actions Ordinaires de Classe A» signifie les actions ordinaires de classe A de la Société.

«Actionnaires Ordinaires de Classe A» signifie les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A.

«Distributions aux Actionnaires Ordinaires de Classe A» a la signification prévue dans l'Article 6.7(a).

«Actions Ordinaires de Classe B» signifie les actions ordinaires de classe B de la Société.

«Actionnaires Ordinaires de Classe B» signifie les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe B.

«Distributions aux Actionnaires Ordinaires de Classe B» a la signification prévue dans l'Article 6.7(b).

«CPECs» signifie les Séries 1 convertible preferred equity certificates émis par la Société et, si applicable, toutes autres séries additionnelles de convertible preferred equity certificates dûment autorisés et émis par la Société périodiquement.

«IPC» signifie l'index des prix des consommateurs actuel (ou tout autre mesure d'inflation qui remplacerait l'index des prix des consommateurs), tel que calculé périodiquement par l'Office National des Statistiques du Royaume-Uni (ou son successeur).

«Date d'Achat» signifie pour tout Titre, la date de clôture à laquelle une Personne souscrit et/ou achète ce Titre.

«Distribution» signifie chaque distribution faite par la Société aux détenteurs d'Actions Ordinaires, que ce soit en cash, propriété ou titres de la Société, que cela soit sous forme de dividende, de distribution liquidative, recapitalisation ou autres; étant donné qu'aucun des suivants n'est une Distribution; (i) tout rachat par la Société d'Actions Ordinaires détenues par un Employé ou un ancien Employé ou tout cessionnaire d'un Transfert Autorisé suivant la fin d'un contrat de travail avec la Société ou une de ses filiales, ou (ii) toute recapitalisation ou échange d'Actions Ordinaires, ou subdivision (par fractionnement d'actions, dividendes ou autre) de toute Actions Ordinaires, dans chaque cas comprenant seulement la réception de titre en échange ou en considération avec une telle recapitalisation, subdivision ou combinaison.

«Départ Prématuro» signifie qu'un Employé pour qui la Date de Fin arrive à tout moment autre que prévu dans la définition d'un départ tardif ou, dans tous les cas, si l'Employé n'est plus employé par, ou partie à un contrat de conseil avec, ou servant comme directeur de la Société ou de l'une de ses filiales comme conséquence d'une telle cause de fin pour l'Employé.

«Employé» signifie (i) toute Personne physique employée par ou partie à un contrat de conseil avec, ou officiant comme administrateur de la Société ou une de ses Filiales, à l'exclusion, pour éviter toute confusion, des Investisseurs Individuels et (ii) tout détenteur de Titres d'Employé dont un Employé est le bénéficiaire économique ou qui est un Cessionnaire Autorisé d'un Employé.

«Titres d'Employé» signifie (i) tous les titres directement ou indirectement souscrits, achetés, ou émis à un Employé ou son Cessionnaire Autorisé, et (ii) tous Titres émis ou à émettre directement ou indirectement en relation avec les Titres mentionnés dans la clause (i) ci-dessus par voie de dividende ou de partage ou en relation avec une combinaison de titres, changement de structure financière, fusion, consolidation ou autre réorganisation incluant un changement de structure financière ou échange, malgré tout transfert ou cession subséquent à d'autres détenteurs. Ces Titres d'Employé continueront d'être des Titres d'Employé dans les mains de tout détenteur autre qu'un Employé ou son Cessionnaire Autorisé (sauf pour la Société, les Investisseurs VSS, et les cessionnaires dans une Vente Publique), et sauf clause contraire dans les présents Statuts, chaque autre détenteur de Titres d'Employé succédera dans tous les droits et obligations à un Employé ou son Cessionnaire Autorisé comme détenteur des Titres d'Employé concerné.

«Employé Existant» signifie chacun de James Bayliss, Andrew Ian Frances, Paul Stanley Hollin, Graham Russell Mabon et les Cessionnaires Autorisés respectifs, et «Employés Existants» signifie plus de l'un d'entre eux.

«Juste Valeur Marchande» signifie, relativement, à tout Titre ou à tous les Titres, la quote-part des produits nets cumulés que le titulaire de ce(s) Titre(s) serait habilité à percevoir relativement à une distribution de liquidation hypothétique de la Société, si les produits cumulés à répartir dans le cadre de cette distribution de liquidation hypothétique étaient réputés être un montant égal aux produits nets cumulés que les titulaires de Titres de la Société recevraient relativement à la vente de la Société à sa valeur marchande, dans le cas un autre Employé, par un accord entre le Gérant et le CEO (pour le compte de l'Employé) endéans 10 Jours Ouvrables, à défaut de quoi (dans chaque cas) par un cabinet comptables indépendant nommé de bonne foi par le Gérant.

«Groupe Familial» signifie pour une Personne physique, les parents de cette Personne (qu'ils soient naturels ou adoptés), l'épouse et les descendants (qu'ils soient naturels ou adoptés) et tout trust (résultant soit d'une décision inter vivos, d'une disposition testamentaire ou intestat) bénéficiant uniquement à la Personne et/ou aux parents, à l'épouse et/ou aux descendants de la Personne.

«Tiers Indépendant» signifie toute Personne qui, immédiatement avant la transaction envisagée, n'est pas le bénéficiaire économique de plus de 5% des Actions Ordinaires de la Société sur une base entièrement diluée (un «Propriétaire de

5%») qui ne contrôle pas, n'est pas contrôlée ou sous le contrôle commun d'un tel Propriétaire de 5% et qui n'est pas l'épouse et le descendant (naturel ou adopté) d'un tel Propriétaire de 5% ou un trust bénéficiant à un tel Propriétaire de 5% et/ou à telles autres Personnes.

«Investisseurs Individuels» désigne chacun de Keith Macmillan et Gail Boardman, ou tout autre Personne désignée par le Gérant comme un Investisseur Individuel et leur Cessionnaires Autorisés.

«Titres d'Investisseurs Individuels» signifie (i) tous les Titres (y compris tout PECs ou CPECs) directement ou indirectement souscrit, achetés ou émis aux Investisseurs Individuels ou leur(s) Cessionnaire(s) Autorisé(s) et (ii) tous les Titres émis ou à émettre directement ou indirectement en relation avec les Titres mentionnés dans la clause (i) ci-dessus par voie de dividende ou fraction ou connexion avec une combinaison de Titres, recapitalisation, fusion, consolidation ou toute autre réorganisation comprenant une recapitalisation ou échange, malgré tout transfert ou cession subséquente à d'autres actionnaires. De tels Titres d'Investisseurs Individuels doivent continuer à être considérés comme tels dans les mains de tout autre détenteur autre que les Titres d'Investisseurs Individuels ou leur(s) Cessionnaire(s) Autorisé(s) (à l'exception pour le Société, les Investisseurs VSS et les Cessionnaires dans une Vente Publique), sauf disposition contraire ci-après, chacun de ces autres détenteurs de Titres d'Investisseur Individuels doit succéder à tous les droits et obligations attribués aux Titres d'Investisseurs Individuels ou de leur(s) Cessionnaire(s) Autorisé(s) comme détenteur des Titres d'Investisseurs Individuels ci-après.

«IRR» signifie le taux de retour interne cumulatif pour les Investisseurs VSS et les Investisseurs Individuels (calculé comme suit), à tout moment, lorsque le taux de retour interne pour les Investisseurs VSS et les Investisseurs Individuels doivent être le taux de remise composé annuel qui résulte du montant suivant ayant une valeur présente nette égale à zéro: (i) le montant des Distributions Agrégées, le cas échéant, distribuées aux Investisseurs VSS et les Investisseurs Individuels de temps en temps sur une base cumulative jusqu'à une telle date, moins (ii) le montant agrégé investi par les Investisseurs VSS et les Investisseurs Individuels afin de souscrire aux Titres VSS ou les Titres d'Investisseurs Individuels si applicable. Pour déterminer l'IRR, il doit être pris en compte: (a) les distributions doivent être considérées comme avoir été faite le dernier jour du mois durant lequel elles sont faites; (b) toutes les distributions doivent être basées sur le montant distribué préalablement à l'application de toute taxe aux Investisseurs VSS ou aux Investisseurs Individuels qui résulteraient de l'identité subjective de Détenteurs de titre de chaque Investisseur VSS ou Investisseur Individuel (y compris, mais non limitativement, l'impôt sur les revenus); (c) les taux de retour doivent être des taux annuels et tous les montants doivent être calculés sur une base annuelle composée, et sur une base de 360 jours par an.

«Départ Tardif» renvoie à tout Employé à l'égard duquel la Date de Fin tombe sur toute date après le second anniversaire de la Date d'Achat, lorsque les Employés ont été employés de manière continue par ou engagés dans un relation de service avec la Société ou l'une de ses Filiales pour une telle période de deux ans.

«Gérant» a la signification prévue à l'Article 8.

«Action(s) de Commandité» signifie l'(es) action(s) de commandité émise(s) périodiquement par la Société.

«Nouvel Employé» signifie tout Employé employé par la Société ou une de ses Filiales qui n'est pas détenteur d'Actions Ordinaires après le jour de clôture.

«Newco» en relation avec une Offre Publique ou une Vente Publique, signifie une société anonyme (S.A.) régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg en laquelle la Société est convertie pour les besoins de l'Offre Publique ou de la Vente Publique.

«Pourcentage Non-Accru» signifie, en relation avec des Titres Incitatifs d'Employé, le reste de (i) 100% moins (ii) le Pourcentage d'Accroissement.

«Titres Non-Accru» signifie, en relation avec des Titres Incitatifs d'Employé, le produit (i) du nombre de Titres Incitatifs de l'Employé et (ii) du Pourcentage Non-Accru.

«Distributions aux Actionnaires Ordinaires» a la signification prévue à l'Article 6.6.

«Actionnaires Ordinaires» signifie les détenteurs d'Actions Ordinaires de la Société.

«Actions Ordinaires» signifie les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B.

«Coût Initial» signifie, à l'égard de tout Titre ou Titres, le prix de souscription total payé à la Société par son souscripteur au moment de l'émission du Titre ou des Titres par la Société.

«PECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates émis par la Société périodiquement et, si applicable, toutes autres séries additionnelles de preferred equity certificates dûment autorisés et émis par la Société périodiquement.

«Cessionnaires Autorisés» signifie (i) dans le cas de tout détenteur d'Actions Ordinaires qui est une personne physique, les détenteurs d'Actions Ordinaires transférées conformément aux lois applicables à la succession et à la distribution, ou faisant partie du Groupe Familial de la Personne et (ii) dans le cas de toute autre Personne, des détenteurs d'Actions Ordinaires transférées parmi ses Affiliés.

«Personne» signifie un individu, une société de personnes, une entreprise, une société à responsabilité limitée (limited liability company), une société anonyme (joint stock company), un trust, une entreprise commune (joint venture), une organisation n'ayant pas la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, agence ou subdivision politique de cette entité.

«Offre Publique» signifie une offre publique et une vente de titres de participation de la Société, d'une Newco ou d'une Filiale de la Société, selon le cas, suite à un enregistrement effectif ou une cotation effective ou une qualification sur un

marché des valeurs réglementé ou un marché public pour titres de participation, conformément aux dispositions applicables.

«Vente Publique» signifie une Offre Publique ou toute vente de titres de participation de la Société, d'une Newco ou d'une Filiale de la Société, selon le cas, par un courtier, négociant ou teneur de marché conformément à la réglementation des titres de la juridiction concernée.

«Distributions Résiduelles» a la signification prévue à l'Article 6.7(b).

«Vente de la Société» signifie une vente de bonne foi, aux conditions du marché, à une Personne qui n'est pas Affilié ou un groupe de Personnes qui ne sont pas Affiliés, de la Société impliquant (i) une vente d'actifs conformément à laquelle cette partie ou ces parties acquier(t)(èrent) tous ou de façon substantielle les actifs de la Société et de ses Filiales sur une base consolidée par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; (ii) toute vente de tous ou substantiellement tous les Titres par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; ou (iii) une fusion ou consolidation qui aboutit à une des transactions précédentes.

«Titres» signifie tous les titres de la Société dûment autorisés et émis, incluant, mais pas limitativement, tous les Titres VSS, tous les Titre d'Employé et les Titres des Investisseurs Individuels.

«Séries 1 CPECs» signifie les Séries 1 convertible preferred equity certificates émis par la Société, s'il y en a.

«Séries 1 PECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates émis par la Société, s'il y en a.

«Filiale» ou «Filiales» signifie, relativement à tout Personne, toute autre(s) Personne(s) dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres parts d'intérêt habilitées à voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, commandités ou fidéicommissaires de cette société est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par une telle Personne ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Pour ces raisons, une Personne ou des Personnes est ou sont considérée(s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou toute autre entreprise, si les profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou toute autre entreprise seront attribués à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes Contrôle une telle entité.

«Conseil de Surveillance» a la signification prévue à l'Article 11.1.

«Cible» signifie Chart Show Channels Limited, une private limited company constituée en Angleterre sous le numéro d'immatriculation 4442243.

«Date de Départ» a la signification prévue à l'Article 6.6(a).

«Notification de Départ» a la signification prévue à l'Article 6.6(a).

«Transfert» ou «transfert» a la signification prévue à l'Article 7.3(d).

«Montant Distribuable Non-Accru» a la signification prévue à l'Article 6.6(c).

«Investisseur VSS» signifie VSS Communications Partners IV, L.P., VSS Communications Parallel Partners IV, L.P., VSS Communications Parallel II Partners P/, L.P. et VSS IV SBS, L.L.C. et tout cessionnaire ou bénéficiaire de tout intérêt dans la Société par un des Investisseurs Bain. «Investisseurs VSS» signifie plusieurs d'entre eux.

«Titres VSS» signifie (i) tous les titres (y compris PECs et CPECs) émis par la Société aux Investisseurs VSS, (ii) tout autre titre de la Société détenu par les Investisseurs VSS, et (iii) tout titre émis ou à émettre directement ou indirectement conformément aux titres mentionnés dans les clauses (i) ou (ii) ci-dessus par voie de dividende ou fraction ou en connexion avec une combinaison de titres, recapitalisation, fusion, consolidation ou autre réorganisation comprenant un recapitalisation ou échange, malgré tout transfert subséquent ou cession à d'autres détenteurs. De tels Titres doivent continuer à être des Titres VSS dans les mains de n'importe quel détenteurs subséquent ou futur (à l'exception de la Société et des cessionnaires dans une Vente Publique).

Art. 7. Actions, Registre d'Actionnaires et Transferts d'Actions.

7.1. Registre d'Actionnaires.

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Le registre indiquera la désignation précise de tout actionnaire et l'indication du nombre d'actions détenues, la libération des actions ainsi que les transferts d'actions et les dates y relatives. Tout actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires et signés par le Gérant seront délivrés aux actionnaires sur demande de ces derniers.

7.2. Propriété des Actions.

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

7.3. Transfert des Actions.

(a) Déclaration de Transfert. Le transfert d'actions sera opéré par une déclaration de transfert enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des

actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrites dans l'article 1690 du code civil Luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et enregistrer dans le registre des actionnaires tout transfert auquel est référé dans toute correspondance ou autre document présentant le consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de Transfert de Titres. Avant le dixième anniversaire de la Date d'Achat ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société, sans l'approbation écrite préalable du Gérant, sauf stipulation contraire prévue au présent Article 7.3.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions exposées dans le présent Article 7,3 ne s'appliqueront pas (i) au Transfert de Titres par un porteur aux Cessionnaires Autorisés de ce porteur, après la remise au Gérant d'une notification écrite relative à ce Transfert ou (ii) au Transfert de Titres conformément à tout accord conclu entre la Société et le porteur des Titres correspondants; à condition que les restrictions visées dans cet Article 7,3 continuent à s'appliquer à toute Action Ordinaire détenue par un Cessionnaire Autorisé; et à la condition supplémentaire que toute Action Ordinaire transférée conformément à cet Article 7.3(c) au Cessionnaire Autorisé d'un cédant, soit retournée rapidement au cédant lorsque ce cessionnaire cessera d'être un Affilié ou un membre du Groupe Familial du cédant.

(d) Transfert. Pour les besoins de cet Article, «Transfert» ou «transfert» signifie toute transaction, que ce soit volontaire ou involontaire ou par un mécanisme de la loi, aboutissant au transfert de la propriété, nue propriété, usufruit ou de tout droit attaché aux actions émises par la Société (y compris tout droit de vote ou droit aux dividendes) à une personne autre que la Société elle-même, que ce soit un actionnaire de la Société ou non, par tout moyen (y compris, sans limitation, don, apport partiel d'actifs, fusion, scission, vente, cession, gages ou toute autre forme de transfert, remise ou disposition de tout intérêt légal ou économique dans les actions, ainsi que toute combinaison de telles méthodes de transfert de propriété. Les actions sont et resteront nominatives.

(e) Transfert de l'Action de Commandité. L(es) Action(s) de Commandité détenue(s) par le Gérant n'est pas transférable, sauf à un gérant successeur devant être nommé conformément à l'Article 9.

(f) Transferts en violation de ces Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout Titre en violation avec une disposition de ces Statuts est nul et non avenu, et la Société ne devra pas donner effet à un tel Transfert ni enregistrer un tel Transfert dans ses livres ou traiter un soi-disant cessionnaire de tels Titres comme le propriétaire de tels Titres pour quelques motifs que ce soit.

Chapitre 3 - Gérance

Art. 8. Gérant La Société sera administrée par STEP S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en sa capacité d'associé commandité unique et de gérant de la Société (ci dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer avec la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le conseil de surveillance, suivant l'Article 11, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les 15 jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant.

9.1. Pouvoirs généraux

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société appartiennent au Gérant.

9.2. Exécution des pouvoirs

Le Gérant doit agir de bonne foi et dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires, et s'efforcer, dans la limite du raisonnable, d'exécuter tout droit accordé, et doit faire en sorte que la Société respecte toute restrictions ou obligations lui étant imposées, à la Société conformément à tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu périodiquement entre la Société et l'un de ses détenteur de titres à tout moment.

9.3. Révocation du Gérant par les détenteurs d'Actions Ordinaires

Dans le cas où, selon l'avis raisonnable des détenteurs d'Actions Ordinaires le Gérant n'a pas rempli ses obligations envers la Société et les actionnaires, selon l'Article 92, les actionnaires, agissant suite à un vote affirmatif résultant d'une assemblée dûment convoquée des actionnaires conformément aux conditions de quorum et de majorité requises en matière de modification des Statuts, pourront révoquer le Gérant et le remplacer par un nouveau gérant dont la nomination devra être approuvée par un vote affirmatif pris dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que mentionnées ci-dessus.

Art. 10. Tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

Chapitre 4 - Surveillance

Art. 11. Conseil de Surveillance.

11.1. Membres du Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires. Pour mener à bien ses fonctions de surveillance, le Conseil de Surveillance a les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera, et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant. Le conseil de surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période d'un (1) an et devra rester en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

11.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

11.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. La convocation doit mentionner le lieu et l'agenda de la réunion. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

11.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance préside toutes les réunions du conseil, mais en son absence le Conseil de Surveillance nommera un autre membre du Conseil de Surveillance comme président pro tempore par un vote de la majorité des personnes présentes. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

11.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

11.7. Décisions Ecrites - Conférence Téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie était suffisante. Tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les uns les autres. La telle participation à une réunion équivaut à une participation en personne à cette réunion.

11.8. Responsabilité.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne contracte, en raison de sa position, aucune obligation personnelle relativement aux engagements pris régulièrement par les membres du Conseil de Surveillance au nom de la Société. Ce sont de simples agents autorisés et par conséquent ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

11.9. Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, de la manière la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tout procès auxquels il aura été partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareilles actions ou procès il serait finalement condamné pour négligence grave; en cas de transaction extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que le membre du Conseil de Surveillance en question n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait prétendre.

(b) Dépenses. La Société paiera les dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en relation avec tout procès avant la décision finale, pourvu que la Société reçoive un engagement écrit et légalement liant par cette personne

de repayer l'ensemble de la somme avancée si après décision finale, cette personne n'a pas droit à une indemnisation. La fin de toute action, procès ou procédure de jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou son équivalent, ne doit pas en soit créer une présomption que la personne à indemniser n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société doit payer en espèces cette personne à indemniser un montant égal au montant total de l'indemnisation, rapidement après notification d'une obligation d'indemniser émanant de la personne à indemniser, appuyé par toute information raisonnablement requise par la Société.

11.10. Conflits.

Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondateurs de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs ou employés de cette autre société ou entreprise. L'administrateur ou le directeur du Gérant qui est administrateur, directeur ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Chapitre 5 - Assemblée Générale des actionnaires

Art. 12. Réunion des Actionnaires.

12.1. Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant de sa propre initiative ou sur demande du Conseil de Surveillance.

12.2. Lieu, Moment. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatrième lundi du mois de juin à 10:30 heures. Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

12.3. Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts. Le Gérant peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

Chapitre 6 - Exercice social. Bilan

Art. 13 Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 14. Réserve. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve requise par la loi.

Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Chapitre 7 - Liquidation et modification des statuts

Art. 15. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents Statuts n'en disposent autrement.

Art. 16. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le(s) liquidateur(s) sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

Chapitre 8 - Dispositions finales et loi applicable

Art.17. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: G. Le Pannerer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2006, vol. 157S, fol. 3, case 4. — Reçu 5.559,09 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007020785/211/1631.

(070014082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Plastiche Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.111.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.056.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Associés du 28 septembre 2006

- Monsieur Jan Speck, Administrateur de sociétés, demeurant au 43, Wolsemstraat, B-1700 Dilbeek, Belgique et la Stichting Administratiekantoor PLASTICHE, fondation de droit néerlandais ayant son siège social au 86, Tentstraat, NL-6291 BJ Vaals, Pays-Bas, sont nommés Gérants supplémentaires.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Certifié sincère et conforme

PLASTICHE HOLDING S.à r.l.

Gérant / Gérant

Signature / Signature

Référence de publication: 2007020068/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07178. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

M.B.C. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 112.930.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires

Le 17 novembre 2006 s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société.

Les actionnaires ont décidé unanimement:

1) D'accepter la démission de SEREN S.à r.l. en tant qu'administrateur de la Société.

Capellen, le 17 novembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007000250/825/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060131123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2006.

Promvest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.721.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 octobre 2006

- Monsieur Rudy Daelemans, Administrateur, demeurant au 48, Nieuwlaan, B-1701 Dilbeek, est nommé Administrateur supplémentaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Certifié sincère et conforme

PROMVEST S.A.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Référence de publication: 2007020070/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07179. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

DuPont International (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Contern.

R.C.S. Luxembourg B 78.109.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 28 septembre 2006

- M. Jan Bergmann, domicilié au 12, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Luxembourg, a été élu au poste de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de M. Charles Loesch.

- M. Paul Steffes, domicilié au 25, rue Weiler-la-Tour, L-5760 Hassel a été élu au poste de gérant pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- DPC (LUXEMBOURG) S.à r.l.,
- DuPont DE NEMOURS DEVELOPMENT S.A.,
- M. Jan Bergmann,
- M. Paul Steffes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007000325/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08029. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060131717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2006.

Bomec Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.535.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 janvier 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation M. Goeres

Référence de publication: 2007018479/231/15.

(070013179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

PETRAN, S.A. pour le transport de produits pétroliers, Société Anonyme.

Siège social: L-6673 Merttert, 30, Cité Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2006.

S. Paché.

Référence de publication: 2007005822/1197/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06378. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

International Telecom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.784.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP S.à r.l.

K. Segers / C. Pedoni

Gérante / Membre du Comité Exécutif

Référence de publication: 2007019711/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA07998. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Scanprop Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 32.200.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GH TRUST

Signature

Référence de publication: 2007021567/4286/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09026. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

DU Turkish Private Equity Opportunities I, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.866.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 octobre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007021508/242/12.

(070012321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2007.

Edma Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.316.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP S.à r.l.
K. Segers / C. Gammal
Gérante / Gérant

Référence de publication: 2007019712/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08001. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Moorgarth Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 99.968.

Le bilan au 28 février 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007019713/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07253. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Top-Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 68.488.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

K. van der Borght
Administrateur

Référence de publication: 2007019714/44/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA02678. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Federica International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.888.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007019715/307/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08764. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Federica International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.888.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007019716/307/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08762. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070013560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Garage Auto Santos S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 212, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 16.195.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007019718/2373/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08220. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070013659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

S. Vallaëys & Cie, Société en commandite simple.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zoning Industriel.

R.C.S. Luxembourg B 123.720.

1. La dénomination

La dénomination de la société est S. VALLAEYS & CIE.

2. Les associés

- Monsieur Vallaëys Stefaan Willem Bertin, né à Sint-Amansberg, le 15 avril 1964, demeurant à B-9070 Destelbergen (Belgique), Zenderstraat, 5.

- Madame Moreels Evelyn Claudette, née à Kortrijk, le 25 septembre 1979, demeurant à B-9070 Destelbergen (Belgique), Zenderstraat, 5.

3. L'objet social

- L'objet de la Société est la perception des commissions d'assurances, la gestion de son propre patrimoine et la gestion des participations.

- La Société ne participera pas à la vie économique en général.

- La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique.

- La Société peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la Société contre les risques de crédits, cours de change, taux d'intérêts et autres risques.

- La Société peut acquérir, transférer et gérer toute sorte d'immeuble dans tous pays ou louer.

- La Société peut accomplir toutes opérations financières ou autres se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative, voir article 4. de l'acte constitutif.

4. Le siège social

Le siège social de la Société est établi au Zoning Industriel à L-8287 Kehlen et peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg ou provisoirement à l'étranger selon l'article 2. de l'acte constitutif.

4. Gérance

La Société est gérée par l'Associé Commandité:

- Monsieur Vallaëys Stefaan Willem Bertin.

La Société est engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité d'Associés Commandités, par la seule signature de l'un quelconque des Associés Commandités ou par la seule signature de toute personne à laquelle le pouvoir de signer pour la Société a été valablement conféré par les Associés Commandités conformément à l'article 9.1. de l'acte constitutif.

5. Pouvoirs du gérant

- L'Associé Commandité est responsable personnellement indéfiniment et solidairement des engagements sociaux n'étant pas couverts par les actifs de la Société.

- L'Associé Commandité a le pouvoir de mener et approuver tous actes et opérations nécessaires ou utiles à la réalisation des objets de la Société, y compris, pour autant que de besoin, la façon dont les résultats d'une entité affiliée sont affectées.

- Sous réserve du dernier point ci-dessous, l'Associé Commandité peut à tout moment nommer un ou plusieurs agents ad hoc en vue de l'accomplissement de tâches spécifiques. L'Associé Commandité déterminera les pouvoirs et rémunération (le cas échéant) de ces agents, la durée de leur mandat et toute autre condition du mandat. Le(s) mandataire(s) ainsi nommé(s) est/sont révocable(s) ad nutum par décision de l'Associé Commandité.

- La nomination de(s) mandataire(s) conformément au point ci-dessus n'aura pas d'effet sur la responsabilité illimitée de l'Associé Commandité.

- Le Commandité n'a aucune autorité ou pouvoir d'agir comme mandataire de la Société ou de l'Associé Commandité de la Société.

6. Capital social

Le capital souscrit de la Société est fixé à un montant de dix mille euros (10.000,- EUR) représenté par deux (2) Parts de cinq mille euros (5.000,- EUR) chacune dont:

- Une (1) Part de cinq mille euros (5.000,- EUR) détenue par Monsieur Vallaey's Stefaan Willem Bertin.
- Une (1) Part de cinq mille euros (5.000,- EUR) détenue par Madame Moreels Evelyn Claudette.

7. Durée

La Société est constituée à la date du 15 décembre 2006 pour une durée illimitée.

Signatures.

Référence de publication: 2007020935/1656/60.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08656. - Reçu 106 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Euro-Build S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 178, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 80.109.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

L'Administrateur Délégué

Référence de publication: 2007019721/2373/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08223. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

European Executive Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6944 Niederanven, 14, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 110.655.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Pour la société

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2007019719/2373/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08216. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.627.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007019844/242/12.

(070013393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

MGV II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.426.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 17 novembre 2006.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

Référence de publication: 2007024940/206/13.

(060131500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2006.

Café Silva Costa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 179, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 92.494.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Pour la société

Signature

La Gérante

Référence de publication: 2007019720/2373/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08211. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Finpresa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 41.254.

Résolution prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 juillet 2006

LUXFIDUCIA S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes pour les exercices 2005 et 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007020114/1629/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2006, réf. LSO-BX03152. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

CEFRALUX, Centrale Electrique Franco-Luxembourgeoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 32.618.

—
L'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2006 a porté le nombre des gérants à quatre. Elle a nommé gérants Monsieur Claude Strasser, licencié en sciences commerciales et financières, né le 27 septembre 1972 à Ettelbruck, demeurant à L-9054 Ettelbruck, 33, rue Dr. Klein et Monsieur Fernand Zanter, ingénieur diplômé, né le 11 mai 1957 à Diekirch, demeurant à L-9463 Stolzembourg, 27, rue Principale. Leurs mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en mai 2012.

CEFRALUX, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2007020093/2480/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08189. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Caret EB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.277.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007020520/202/12.

(070014056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Indiact S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 98.903.

—
Entre les soussignés:

D'une part, Monsieur Ali Sherwani, demeurant au 71, rue de Strassen, L-8094 Bertrange

ci-après dénommé «le cédant»

Et

D'autre part, Monsieur Renzaho, dont l'adresse 10 cent pieds de Bricherhoff, L-1262 Luxembourg, ci-après dénommé «le cessionnaire»

il a été convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, sous les garanties ordinaires de droit et pour quitte et libre de toute dette, gage ou saisie, la pleine propriété des 20 (vingt) parts sociales qu'il possède dans la société INDIACT, ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich. R.C. n° B 98.903

Le cédant déclare être propriétaire légitime de ces actions.

Art. 2. Le cessionnaire obtient à partir de ce jour la propriété et la libre jouissance de ces actions.

Art. 3. La cession des actions se fait au prix nominal de 0,10 EUR (dix cents) par part sociale soit un prix total de 20,- EUR (vingt euros) à payer lors de la signature de la présente.

Art. 4. Le cessionnaire déclare être informé de la situation financière de la société précitée et n'en demande pas de plus ample description.

Fait à Luxembourg, le 15 septembre 2005, en autant d'exemplaires que de parties, chaque partie reconnaissant avoir eu son exemplaire.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2007020917/7237/29.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2007, réf. LSO-CA04334. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Amas Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 22.573.

- Monsieur Parviz Nabavi, administrateur de Catégorie B, est décédé le 20 novembre 2004 à 11, Jackson Close Elmbridge Village Cranleigh.

Fait à Luxembourg, le 5 janvier 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour AMAS HOLDING

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007020065/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07177. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070012951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

audit.lu, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 113.620.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée audit.lu S.à r.l., avec siège social à L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl, inscrite au registre du commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 113 620, à savoir:

- Paul Laplume, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L- 6131 Junglinster, 18, rue Hiehl, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide que Monsieur Pierre Leroy, réviseur d'entreprises, demeurant à F-57000 Metz, 6, rue Gambetta, occupera, pour une durée indéterminée, la fonction de gérant, avec les pouvoirs d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

L'associé unique confirme qu'il conservera lui-même sa qualité de gérant pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Luxembourg, le 31 décembre 2006.

P. Laplume.

Référence de publication: 2007020112/802/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2007, réf. LSO-CA06465. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Green Energy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 107.271.

EXTRAIT

M. Neil Medlyn démissionne comme Gérant de la société avec effet du 18 janvier 2007.

Fait en Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société domiciliatrice

N. Medlyn

Référence de publication: 2007020085/1461/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09134. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Repc 26 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.327.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8 Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021033/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07507. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

MEDILAB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 45.105.

EXTRAIT

Par son courrier du 5 décembre 2006, l'agent domiciliataire COFIDOM-GESTMAN S.à r.l., a mis fin au contrat de domiciliation et a dénoncé le siège social de la société MEDILAB LUXEMBOURG S.A., sis au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007021017/677/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08137. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

AAM International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.935.550,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 116.477.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales effectif le 29 décembre 2006 à 8.00 heures, signé entre AAM, INC. une société constituée au Delaware ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son administration centrale au One Dauch Drive, Detroit, 98211-1198 Michigan, Etats-Unis d'Amérique, associée unique de la Société, et AAM LUXEMBOURG S.à r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 5, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, que:

L'associée unique de la Société a transféré quatre-vingt dix-sept mille sept cents vingt-trois (97.723) parts sociales, d'une valeur nominale de cinquante Dollars U.S. (USD 50,-) chacune, de la Société à AAM LUXEMBOURG S.à r.l., précitée.

Il résulte des termes du contrat de transfert précité que la Société a depuis le 29 décembre 2006, pour associées:

	Parts sociales
AAM, INC:	988
AAM LUXEMBOURG S.à r.l.:	97.723
Total:	98.711

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 4 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2007021032/556/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2007, réf. LSO-CA04443. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Recco 13 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.942.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8 Glen Sannox Grove, Craigmearloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021034/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07509. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 décembre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007019883/242/12.

(070013611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

F.R.A.L. Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 82.502.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 janvier 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

Le mandat des Administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

Salvatore Desiderio, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Davide Murari, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;

Jean-Philippe Fiorucci, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2007.

Le mandat du Commissaire expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, ALTER AUDIT S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg en tant que Commissaire.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / J.-P. Fiorucci

Référence de publication: 2007020872/43/28.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2007, réf. LSO-CA06618. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

RepcO 24 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.187.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8, Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 OGH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'aprouver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021028/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07504. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Almalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8067 Bertrange, 5, rue Am Pesch.

R.C.S. Luxembourg B 69.210.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 29 août 2006

Le 29 août 2006 à 14 heures, les associés de la société à responsabilité limitée ALMALUX S.à r.l., se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Sont présents:

- 1.- Madame Ziba Khosravani Kashani, monitrice, demeurant à L-8067 Bertrange, 5, rue am Pesch,
- 2.- Monsieur Javid Najafi Kalashi, retraité, demeurant à L-8067 Bertrange, 5, rue am Pesch,
- 3.- Madame Batoul Arab, sans état, demeurant à L-8067 Bertrange, 5, rue am Pesch,

Que l'ordre du jour de la réunion en Assemblée Générale Extraordinaire tenue est le suivant:

Ordre du jour:

1. Cession de la totalité des parts sociales appartenant à Madame Batoul Arab, soit 300 parts sociales, au bénéfice de Madame Ziba Khosravani Kashani,
2. Nomination de Monsieur Nunzio Montenero, né le 9 novembre 1962, demeurant à L-8321 Olm, 14, rue Eisenhower, au poste de gérant technique de la société,
3. Pouvoir de signature
4. Divers

L'assemblée, après en avoir délibéré, aborde son ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la cession de parts sociales au bénéfice de Madame Ziba Khosravani Kashani, préqualifiée.

Deuxième résolution

A été nommé au poste de gérant technique Monsieur Nunzio Montenero, préqualifié.

Troisième résolution

La société se trouve valablement engagée par la seule signature de Madame Ziba Khosravani Kashani, préqualifiée.

Quatrième résolution

Néant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signatures.

Référence de publication: 2007020861/2891/35.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00698. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Trizec 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.220.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société en date du 10 juillet 2006

Le siège social de l'associé unique de la Société, la société TRIZEC S.à r.l., a été transféré au 69 A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021030/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07502. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

USK & P S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 85.434.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 24 octobre 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 27 juin 2006 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., ayant son siège social au 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an la société FIDUCIAIRE MEVEA S.à r.l., ayant son siège social au 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 29 décembre 2006.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / J. P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007020867/43/35.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA02782. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Nemani S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 105.201.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n^o 425 du 9 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NEMANI S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007019587/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07631. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Promobe Finance, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R.C.S. Luxembourg B 37.353.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, acte publié au Mémorial C n^o 472 du 28 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PROMOBE FINANCE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007019588/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07627. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Marline Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 105.645.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 8 janvier 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat des Administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de ne pas renommer Messieurs Onelio Piccinelli et Eric Giacometti en qualité d'Administrateurs et décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

Davide Murari, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mirko La Rocca, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;

Jean-Philippe Fiorucci, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2007.

Le mandat du Commissaire expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de ne pas renommer Vincent Thill, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, FIDUCIAIRE MEVEA S.à r.l., 6-12, places d'Armes, L-1136 Luxembourg en tant que Commissaire.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2007.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Le Conseil d'Administration

M. La Rocca / J-P. Fiorucci

Référence de publication: 2007020865/43/29.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2007, réf. LSO-CA05781. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

EAVF WGS SCS, Société en commandite simple.

Capital social: EUR 68.517,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 122.015.

EXTRAIT

Le 28 décembre 2006,

(1) EAVF S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, avec un capital social de EUR 942.000,-, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.851 (EAVF), et

(2) SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAPI, une société civile à capital variable de droit français, ayant son siège social à La Défense 4, Cœur Défense Tour B, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex France, inscrite au Registre de Commerce de Nanterre sous le numéro R.C.S. 393 532 619 (SAPI),

en leur qualité respective d'associé commandité et d'associé commanditaire de la Société, ont décidé à l'unanimité,

(i) d'augmenter le capital social de la Société de huit mille euros (EUR 8.000,-) pour le porter de son montant actuel de soixante mille cinq cent dix-sept euros (EUR 60.517,-) à soixante huit mille cinq cent dix-sept euros (EUR 68.517,-),

(ii) d'émettre sept mille cinq cent quatre-vingt-douze (7.592) nouvelles parts de Classe A et quatre cent huit (408) nouvelles parts de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, avec une prime d'émission de neuf euros (EUR 9,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts de Classe A et de Classe B existantes; et

(ii) d'accepter la souscription des nouvelles parts de Classe A par EAVF et des nouvelles parts de Classe B par SAPI et leur libération immédiate par apport en numéraire.

Désormais le capital souscrit et émis de la Société est fixé à soixante huit mille cinq cent dix-sept euros (EUR 68.517,-), réparti en soixante cinq mille douze (65.012) parts de Classe A, qui sont détenues par le Gérant commandité en représentation de son intérêt d'associé commandité, et trois mille cinq cent cinq (3.505) parts de Classe B, qui sont détenues par l'Associé commanditaire en représentation de son intérêt d'associé commanditaire, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées.

Toutes les parts ont été entièrement libérées en numéraire respectivement au jour de la constitution de la Société le 7 novembre 2006 et au jour de l'augmentation de capital le 28 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Pour EAVF WGS SCS

Signature

Référence de publication: 2007020937/7300/37.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09682. - Reçu 157 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070013928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Ingram Micro Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 7.923.201,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 110.204.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société datée du 12 janvier 2007 que:

- Monsieur Christophe Fender, né à Strasbourg (France) le 10 juillet 1965, résidant professionnellement au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

A été nommé gérant de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2007, en remplacement de Monsieur Georges Deitz, démissionnaire.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007020981/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07653. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Lued S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 115.523.

—
EXTRAIT

Monsieur Paolo Dermitzel a changé son adresse en: Via Visano HA, CH-6932 Breganzona, Suisse.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007021039/693/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2007, réf. LSO-CA06668. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Radici Group Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 67.509.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:*Première résolution*

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées par Monsieur Paolo Radici, Industriel, demeurant à Dilsen (Belgique), 21, Meilaan, de sa fonction d'Administrateur et président du Conseil d'Administration de la société et par Madame Donata Regis, employée, demeurant à Dilsen (Belgique), 21, Meilaan, Administrateur, suivant lettres de démission qui resteront en annexées au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe III et IV).

Troisième résolution

En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Hans Dermont, Directeur, demeurant à Canobbio (Suisse), 5A, via Pozzolo, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Les mandats ainsi conférés aux nouveaux administrateurs viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2007.

RADICI GROUP LUX S.A.

V. Thill / D. Murari

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007020866/43/29.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2007, réf. LSO-CA04843. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

MEDILAB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 45.105.

—
EXTRAIT

- Par son courrier du 5 décembre 2006, la société MONTBRUN REVISION S.à r.l., RCS Luxembourg N ° B 67.501 - boulevard de la Foire, N ° 5 - L-2013 Luxembourg, a démissionné de son poste de Commissaire aux comptes de la société MEDILAB LUXEMBOURG S.A., avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007020933/677/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08140. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Integrated Resources S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.222.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société en date du 10 juillet 2006

Le siège social de l'associé unique de la Société, la société TRIZEC 3 S.à r.l., a été transféré au 69 A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021024/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07497. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Turkish Privatization Investors S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.954.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 3 janvier 2007

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 3 janvier 2007 que:

L'associé unique accepte la démission de HALSEY S.à r.l. de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 4 décembre 2006.

Par conséquent, les gérants de la Société sont les suivants:

- M. Ender Oztas

- M. Mark R. Holcombe

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007021031/6762/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07534. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Diamond Shamrock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.223.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société en date du 10 juillet 2006

Le siège social de l'associé unique de la Société, la société TRIZEC 3 S.à r.l, a été transféré au 69 A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021025/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07496. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Reppo 29 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.299.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8 Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021035/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07505. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

TPM Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 27.118.

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires datée du 3 novembre 2006

1. Monsieur Dennis Bosje a démissionné de ses fonctions d'administrateur.
2. Monsieur Jean Fell, expert comptable, né le 9 avril 1956 à L-Echternach, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
3. La société à responsabilité limitée COMMISERV S.à r.l., a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes.
4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour avis sincère et conforme
Pour TPM HOLDING S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007001607/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW08040. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060133325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2006.

Jamblin Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 47.056.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 20 novembre 2006 que M. Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme
SG AUDIT S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2007001621/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00144. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060133574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2006.

RepcO 17 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.978.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8 Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021037/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07508. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.

RepcO 28 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.329.

Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire de la Société tenue le 9 janvier 2007 que M. Derek McDonald, né le 9 août 1967 à Paisley, Ecosse, banquier, résidant 8 Glen Sannox Grove, Craigmarloch, UK-Cumbernauld G68 0GH, a été nommé administrateur B. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société tenue d'approuver les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007021036/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07506. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2007.
